

2022



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
LITTÉRAIRE D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du 1° de l'article 4 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 se sont déroulés en 2022 :

- en sciences économiques et sociales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le rapport du jury présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves du concours littéraire.

Coordonnées pour obtenir le rapport du jury des épreuves écrites du concours littéraire :

ENS de Lyon – service des admissions et concours
15, parvis René Descartes - BP 7000
69342 LYON Cedex 07

<http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/vue-archives-du-concours-lettres-et-sciences-humaines>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de commentaire en littérature.....	8
2) Épreuve de commentaire en philosophie	11
3) Épreuve de commentaire en géographie	20
4) Épreuve de commentaire en histoire	26
5) Épreuve d'anglais	29
6) Épreuve de langue autre que l'anglais.....	36
6.1) Épreuves de langue vivante	36
6.1.1) Épreuve d'allemand.....	37
6.1.2) Épreuve de chinois	40
6.1.3) Épreuve d'espagnol	41
6.1.4) Épreuve d'italien	43
6.1.5) Épreuve de russe.....	44
6.1.6) Épreuve de latin - grec.....	44
7) Épreuve d'option obligatoire.....	46
7.1) Épreuves de langue vivante	46
7.1.1) Épreuve d'allemand.....	46
7.1.2) Épreuve de chinois	48
7.1.2) Épreuve d'espagnol	49
7.1.4) Épreuve de russe	50
7.2) Épreuve de latin - grec	50
7.3) Épreuve de mathématiques	52
8) Épreuves sportives.....	55
9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM	58
10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	61
11) Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	62

Mot du président du jury

La session 2022 du concours littéraire d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a renoué avec la sérénité qui avait fait défaut aux deux précédentes sessions marquées par la crise sanitaire. Le bon déroulement des épreuves d'admission doit cependant beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Catherine Biaggi, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Cécilia Carrignon pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain. J'invite enfin tous les futurs candidats, ainsi que leurs professeurs, à lire avec attention le contenu de ce rapport et à prendre connaissance de tous les conseils utiles qui y sont dispensés.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rend hommage à leur travail.

François VANDENBROUCK

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours littéraire

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie littéraire sont implantées tant dans des lycées militaires que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours littéraire offre aux étudiants¹ de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'École spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Depuis la session 2020, le concours se réfère au *corpus* juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié (statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre) ;
- l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (*JO* n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11, signalé au *BOC* n° 40 du 29 novembre 2018) ;
- l'arrêté du 5 janvier 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 sur les modalités pratiques d'organisation et de déroulement (*BOC* n° 9 du 4 avril 2019, texte 6 ; *BOEM* 770. 1. 2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

La présidence et la vice-présidence du jury sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, désignés par la ministre des armées sur proposition de la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées dans le cadre de la banque d'épreuves littéraires, banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <http://www.concours-bel.fr/>

Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 9,93/20 (9,45/20 en 2021), offrant ainsi à **104 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves d'admission pour 40 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 15,50/20 à 9,93/20.

Répartition des candidats admissibles

- **lycées militaires** : 49 candidats (19 filles et 30 garçons)

- **lycées civils** : 55 candidats (11 filles et 44 garçons)

Organisées par le bureau concours (section recrutement direct et tardif) de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 10 au 17 juin 2022** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Ils ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par du personnel qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour ses épreuves, dans le respect de l'équité.

¹ Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

La non-présentation, lors de cet accueil, du certificat d'aptitude, en cours de validité, décrit aux annexes II ou III, entraîne l'impossibilité de participer aux épreuves sportives d'admission et, par conséquent, l'exclusion du concours.

Au terme de cette session, le directoire du jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 40 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 13 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission) une moyenne générale de 11.635/20. La liste complémentaire correspond aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 11.625/20 et 11.19/20.

Répartition des candidats admis

- lycées militaires : **25** candidats
- lycées civils : **15** candidats
- candidats féminins : **12** candidates
- candidats masculins : **28** candidats

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sont brièvement rappelés la nature et les attendus de l'épreuve ; puis les examinateurs proposent un bilan de la manière dont s'est déroulée l'épreuve ; ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés (aux épreuves orales).

Remarques générales

Rappelons que :

- une partie des épreuves orales d'admission est hors programme : anglais, deuxième langue (langue vivante autre que l'anglais ou langue ancienne), littérature et philosophie ;
- une autre partie est adossée à un programme propre au concours : langue ancienne prise en option obligatoire au choix, mathématiques² ;
- enfin, l'épreuve de géographie et l'épreuve d'histoire portent sur le programme des épreuves écrites communes correspondantes (composition de géographie, composition d'histoire).

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un atlas pour le commentaire en géographie, un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de respecter quelques règles élémentaires.

Les candidats doivent s'abstenir de tout échange devant la salle ou lors de l'entrée et de la sortie de la salle d'examen (entre eux comme avec d'autres personnes), de même qu'ils doivent se tenir à distance des visiteurs, ne serait-ce que par courtoisie vis-à-vis des autres candidats. Dans tous ces cas, il convient d'en rester aux strictes salutations d'usage, sans commenter positivement ou négativement leur performance, ni poser de questions à son sujet.

Les candidats ne doivent pas témoigner, par quelque moyen que ce soit, de leur établissement d'origine.

Le jury attire l'attention des candidats sur la circonspection avec laquelle il convient de traiter les informations éventuellement reçues de camarades convoqués avant eux : reproduire la même entrée en matière alors que le sujet est différent, répondre à des questions que l'examineur à l'évidence ne leur pose pas (mais qu'il a pu poser à tel ou tel candidat passé avant, etc.) est de nul intérêt et peut même s'avérer contre-productif.

² Nous saisissons l'occasion pour indiquer que les programmes de la session 2022 sont fournis par la circulaire n° 514675/ARM/RH-AT/COMFORM/CEN relative aux programmes de :

- l'épreuve de langue ancienne ;
- l'épreuve de mathématiques.

Cette circulaire est visible sous le lien : <https://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr/Comment-integrer-l-ESM/Concours-ESM-Reglementation-Organisations-des-epreuves>

1) Épreuve de commentaire en littérature

Coefficient 8

Explication de l'épreuve

L'épreuve porte sur un texte à visée argumentative d'une vingtaine de lignes extrait d'une œuvre littéraire de langue française du 16^e siècle à nos jours. Le temps de préparation est d'une demi-heure. Le temps de passage est de 25 minutes.

L'épreuve comprend deux parties : un exposé du candidat de 15 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury. L'exposé se compose d'une introduction, d'une lecture intégrale de l'extrait, d'un plan et d'une problématique. Ensuite le candidat propose un développement (lecture analytique ou commentaire organisé) qui se termine par une brève conclusion.

Rapport de l'examinatrice :

Mme Laure BLANC-HALÉVY

Répartition des notes

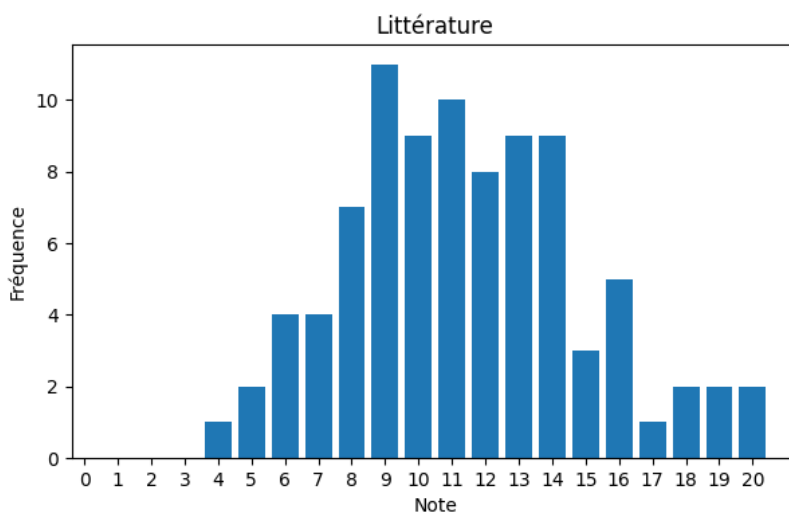
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 11,42/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2022

Commentaires généraux

La session 2022 s'est caractérisée par un bon niveau d'ensemble des candidats, comparable à celui constaté lors de la session 2021. Cela ne doit pas masquer néanmoins une forte hétérogénéité des candidats et quelques prestations qui sortent du cadre de l'épreuve.

Commentaires particuliers

Commentaire des différentes étapes de l'épreuve

Le temps de parole de 15 minutes a été respecté à quelques exceptions près (une prestation de huit minutes et quelques-unes supérieures à quinze minutes) et rares ont été les candidats à avoir oublié de lire le texte.

L'introduction, qui doit aller à l'essentiel (situer rapidement l'œuvre dans son contexte : siècle, mouvement littéraire, éventuellement informations sur l'auteur) a donné parfois lieu à des considérations trop générales tirées des dictionnaires présents en salle de préparation. Leur utilité est indéniable mais il serait préférable de seulement s'en inspirer. Le jury en profite pour préciser qu'il s'agit certes d'une épreuve de littérature mais que les dates-clés de l'Histoire française sont considérées comme connues et peuvent même aider à la compréhension des enjeux d'un texte. Lorsque Victor Hugo rédige en 1881 un poème nommé « Ecrit après la visite d'un bain » (*in Les quatre vents de l'esprit*) la date n'est pas anodine. Il s'agit de la première promulgation des lois dites « Ferry » qui mettent en place la gratuité de l'école puis son caractère obligatoire et laïc. Hugo s'est engagé en faveur des enfants et de l'éducation à de nombreuses reprises dans ses poésies et dans ses romans et son combat est politique. Ne pas faire le lien avec l'histoire de la troisième République est ici dommageable. On fera une autre remarque concernant l'introduction : les candidats ne tirent pas suffisamment parti de la date mais aussi du titre de l'œuvre. Le jury propose parfois une contextualisation en italiques qui ne fait certes pas partie des passages à commenter mais qui évite les erreurs d'identification et les confusions.

Puis le candidat lit le texte en entier et en mentionnant les didascalies quand il est confronté à un texte théâtral. Pour les textes poétiques on insistera aussi sur la nécessité de lire correctement les vers en n'oubliant pas les dièses pour éviter des lectures en décalage avec le mètre.

Ensuite viennent le plan et la problématique qui acquièrent une légitimité plus grande s'ils interviennent après la lecture car ils procèdent de cette même lecture. Pour le premier, qui a parfois été oublié, il ne s'agit pas d'un découpage arbitraire mais plutôt d'une mise en évidence des scansions du texte qui vont permettre de construire une analyse. On rappelle ici que la problématique consiste en une question posée sur / par le texte, question qui permettra de proposer une lecture personnelle de l'extrait. La problématique consiste donc en un véritable projet de lecture qui permet d'éclairer le texte proposé, d'en cerner les enjeux. Dans ces conditions on ne pourra pas se satisfaire d'une problématique qui reprend le découpage du texte ou qui n'est pas construite en termes littéraires. Une possibilité consiste à rattacher la lecture du texte littéraire aux grandes questions sur l'homme et la société. Donnons un exemple de ce qui a pu être entendu de tout à fait pertinent : confrontée à un texte de Michel Leiris tiré de *L'âge d'homme* où le narrateur évoque les livres qu'il affectionne, une candidate s'interroge sur le rôle de la littérature classique dans la construction de la personnalité révélant ainsi un éloge du pouvoir formateur du texte.

Ensuite, l'étude du texte a été faite majoritairement sous forme de lecture analytique, même si cette année encore les commentaires composés ont été nombreux. C'est une idée tout à fait pertinente car elle permet de cerner les enjeux du texte de façon rapide et globale. Et plusieurs belles prestations ont été réalisées à partir de commentaires composés. Néanmoins la lecture analytique reste tout à fait valable en sachant que le jury est conscient que l'exhaustivité est impossible en un temps de préparation restreint. L'entretien est là pour préciser les points qui n'auraient pu être vus faute de temps.

Dans la perspective du texte à visée argumentative (qui peut appartenir à divers genres : poésie, théâtre, roman, essai), on demande de montrer comment la thèse de l'auteur se fonde sur des arguments eux-mêmes étayés par des exemples. Et cette année encore trop nombreux ont été les candidats qui ont oublié ces fondamentaux. Le fond ne doit être en aucun cas dissocié de la forme sous peine de paraphrase. Certains candidats lisent chaque phrase avant de la reformuler. D'autres identifient des figures de style mais sans expliquer leur fonction dans l'effet recherché et produit par le texte. Or l'intérêt de l'exercice est justement de montrer la possible adéquation du fond avec la forme comme dans le poème sur le désastre de Lisbonne de Voltaire où ce dernier utilise les ressorts poétiques et argumentatifs du pathétique (les apostrophes, les exclamatives, les rimes qui construisent des isotopies du désastre, le recours au discours direct, les hyperboles et les antithèses) afin d'ouvrir les esprits de ses contemporains sur leur soumission aux doctrines philosophiques et religieuses qui les mènent à délaier leurs contemporains.

Enfin, la conclusion a pour objectif de récapituler les points centraux du développement et de proposer éventuellement une ouverture thématique ou historique sur la question posée par le texte. Or certaines ouvertures faisaient état de références sans aucun rapport avec la problématique évoquée par le texte ou bien l'on a remarqué cette année encore qu'elles reprenaient des textes donnés à d'autres candidats. On rappellera que chaque texte est différent et que les références plaquées ne parviennent pas à éclairer sous un jour nouveau un texte.

La dernière partie de l'épreuve est composée d'un entretien de dix minutes qui fait partie intégrante de l'épreuve. Certes il s'agit toujours de revenir sur certaines erreurs qui nécessitent une reformulation adéquate. Cette année, les conseils ont été écoutés et les candidats parviennent plus aisément à définir les figures de style et autres termes de technique littéraire. Ils sont globalement capables de préciser les enjeux majeurs de mouvements littéraires comme l'humanisme ou le romantisme mais certains autres, comme le baroque ou le symbolisme sont moins connus. Lors de l'entretien le jury peut également revenir sur des dates-clés de l'Histoire française pour éclairer le texte étudié.

Pour conclure ce rapport on insistera sur la spécificité de l'épreuve de littérature. Il s'agit de proposer une lecture qui permette d'éclairer le texte en le mettant en perspective dans une époque et dans un questionnement sur l'homme et la société. Les outils littéraires permettent de réaliser ce travail et d'éviter la paraphrase. Il ne s'agit pas de proposer un discours général et encore moins un discours idéologique sur ces textes. On ne demande pas au candidat son avis en termes de jugement de valeur sur les choix énonciatifs des auteurs (trouver « ridicule » la répétition du terme « jamais plus » dans un extrait de la promesse de l'aube de Romain Gary est à la fois hors de propos et hors sujet). Et un extrait du *Discours sur la négritude* d'Aimé Césaire ne doit pas servir de tribune pour exprimer des opinions personnelles sur la question.

Quoi qu'il en soit, plusieurs candidates et candidats ont livré des prestations témoignant d'une connaissance précise de la méthode, cultivées et parfois passionnées qui ont donné lieu à un véritable débat constructif en fin d'épreuve. L'enthousiasme est communicatif quand il se lit dans certaines prestations de candidats qui prennent un réel plaisir à comprendre un texte littéraire. Plusieurs excellentes notes dont des 20/20 ont été attribuées au cours de la session.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La lecture du rapport est primordiale pour savoir comment se déroule l'épreuve.

Une remise à niveau concernant les figures de style et la terminologie littéraire serait souhaitable tout particulièrement en ce qui concerne le texte poétique. En effet les textes poétiques ont souvent été maltraités à cause d'une méconnaissance de la versification. Les candidats ne semblent pas prendre en compte la spécificité de chaque genre littéraire dans leur exposé et on ne traite pas la poésie comme la prose. Il faudrait revoir ce qu'est un mètre, une syllabe, une diérèse, une rime pauvre, suffisante ou riche. De plus il faudrait savoir identifier le décalage entre syntaxe et métrique pour créer des effets de rupture.

Le registre humoristique et l'ironie sont également difficilement identifiés. On rappellera que l'ironie ne consiste pas en la seule antiphrase et qu'il s'agit plus globalement d'un procédé de décalage entre ce que l'on dit et ce que l'on pense. Nombreux sont les textes qui y ont recours.

Enfin plusieurs candidats ont employé le terme d' « éloquence judiciaire » mais il s'agit là d'une forme particulière d'argumentation qui a pour but de défendre et d'accuser en utilisant des notions comme le juste et l'injuste. Cette forme n'est pas de mise dans un extrait du *Théâtre et son double* d'Antonin Artaud. L'auteur critique le rapport aux « chefs d'œuvre » du passé qui selon lui ne sont plus compréhensibles au XXème siècle. Il ne s'agit pas de justice ou d'injustice mais plutôt de réfléchir sur le lien entre une société et ses productions littéraires.

En plus des cours de grande qualité dispensés en classe préparatoire, la fréquentation de manuels de français du secondaire et d'histoires littéraires permet des progrès significatifs pour situer une œuvre dans un contexte social et politique. Enfin, la pratique régulière de l'exercice du commentaire-entretien est très formatrice car c'est une épreuve exigeante mais qui offre une belle marge de progression et des résultats à celles et ceux qui la préparent sérieusement. Le plaisir du texte passe par la saisie de ce qui fait la spécificité du regard sur le monde qu'un auteur nous propose.

Auteurs proposés

Littérature du XVIème siècle : Du Bellay, Labé, Marot, Montaigne.

Littérature du XVIIème siècle : Boileau, Corneille, La Fontaine, Molière, Pascal, Saint Amant.

Littérature du XVIIIème siècle : Condorcet, Marivaux, Voltaire.

Littérature du XIXème siècle : Balzac, Baudelaire, Corbière, Hugo, Jarry, Lautréamont, Nerval, Verlaine, Villiers de L'Isle-Adam, Sand.

Littérature du XXème siècle: Artaud, Beckett, Camus, Césaire, Gary, Leiris, Sarraute, Tournier, Yourcenar.

Littérature du XXIème siècle : Gaudé.

2) Épreuve de commentaire en philosophie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Selon l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, « L'épreuve de commentaire en philosophie [...] consiste en un commentaire de texte hors programme (œuvre philosophique, essai, article) suivi d'un entretien et vise à évaluer l'esprit d'analyse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion et un raisonnement personnels ».

Le temps de préparation est fixé depuis 2020 (*de facto* 2021) à 30 minutes seulement, ce qui avait motivé en 2019 les recommandations suivantes du jury sur un « sujet zéro » : « La règle énoncée dans les rapports de jury stipulant *que l'exercice est prioritairement une explication du texte est renforcée* », et même si « la démarche de commentaire » fait inaliénablement partie de l'épreuve, cependant « le candidat s'engageant dans sa demi-heure de préparation doit rechercher d'abord une compréhension de l'ensemble du texte aussi précise, lucide et bien articulée que possible », bien évidemment « facilitée par la recherche des éléments d'introduction traditionnellement attendus (thème, problème, thèse, structure) ».

Dans la pratique, pour un temps d'épreuve fixé à vingt-cinq minutes, un premier quart d'heure est dévolu à la lecture du texte à voix haute par le candidat, suivie de la présentation des éléments d'explication et de commentaire qu'il a préparés, et les dix dernières minutes sont consacrées à un entretien au cours duquel, par des questions de l'examineur, le candidat est amené à remanier, rectifier, amender, compléter, approfondir, étendre (etc.) son propos initial, et ce dans son meilleur intérêt. Cette précision quant au déroulement de l'épreuve est d'ailleurs explicitement et systématiquement signifiée par l'examineur au candidat avant que l'épreuve ne commence.

Répartition des notes

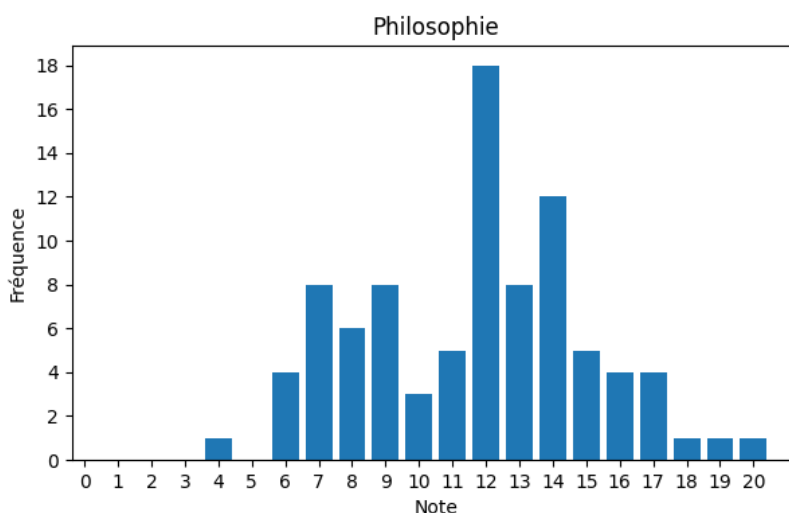
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 11,7/20

Note médiane : 12/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20

**Commentaires sur la session 2022****Programme de l'épreuve**

Il est à noter que le choix de textes effectué par l'examineur n'est en aucune manière contraint par les programmes spécifiques des diverses épreuves de philosophie des Ecoles Normales Supérieures en vigueur l'année du concours. De même, la liste des auteurs éventuels n'est pas prédéfinie, mais répond à un principe de notoriété raisonnable.

Enfin, la longueur-type des textes (notons qu'aucun double-texte n'a été proposé), établie à environ 20 lignes, aura été soigneusement respectée : la totalité des extraits proposés comptait 20 lignes exactement.

De manière générale, les candidats doivent être pleinement assurés que, année après année, un soin extrême est appliqué à la sélection des auteurs, des œuvres, des éditions, des extraits précis et des domaines engagés.

Déroulement chronologique détaillé de l'épreuve

Voici notre candidat pourvu de son texte : il dispose dès lors d'une demi-heure pour élaborer son exposé en salle de préparation. À l'issue de ce temps exact de préparation, il est conduit en salle d'examen où il se voit accueilli, et où lui sont également confirmées les conditions de l'interrogation. L'exposé se doit de commencer par la lecture complète et à voix haute du texte proposé, puis le candidat prononcera son exposé, ce qui constitue le premier moment de l'épreuve, au cours duquel il est seul à s'exprimer, appelé à durer quinze minutes.

À l'issue de ce délai intervient alors un second moment qui, par souci d'équité, a vocation à durer dix minutes, au cours duquel l'examineur s'entretient avec le candidat (essentiellement sous la forme de questions qui lui sont soumises) afin, selon les situations et les opportunités, de reprendre ou

préciser tel ou tel élément, ou encore d'élargir (avec modération) les horizons de l'exposé, la visée prioritaire de l'entretien étant d'amender, de compléter ou de perfectionner l'exposé initial. Le candidat est ensuite remercié pour sa prestation : l'épreuve est terminée.

Il est à noter que tout candidat dont l'exposé n'atteint pas les quinze minutes d'exposé initial est invité à proposer tout complément qu'il juge nécessaire avant que ne commence l'entretien *stricto sensu*, en lui laissant évidemment le temps de la réflexion et/ou le droit de passer de son propre chef à l'entretien.

Symétriquement, l'entretien est une composante nécessaire de l'épreuve, et un enjeu raisonnable d'égalité de traitement des candidats s'attache aux conditions dans lesquelles il a lieu. Dès lors, si un candidat dépasse les quinze minutes de parole initiale, l'interrogateur choisira assez rapidement le moment le moins abrupt pour l'interrompre et lui signifier le passage à la phase d'entretien. Précisons que le candidat, clairement averti du déroulement avant que l'épreuve ne commence, n'est généralement pas prévenu de son interruption imminente : si l'examineur tâche en effet d'exercer au mieux la vertu aristotélicienne de prudence, il l'applique en l'espèce à identifier le moment opportun du passage à l'entretien (qui aura lieu *de facto* avant la fin de la seizième minute). Si le candidat n'a pas conclu, et en semble en outre déçu, il est possible que la première question posée par l'examineur soit une courtoise invitation à conclure, qui évidemment invite en retour à une certaine concision.

Cette année, les prestations étaient le plus souvent bien calibrées (certaines à la seconde près, ou presque), et si quelques candidats ont tout de même été interrompus, cela ne les a toutefois pas empêchés d'éventuellement bien réussir. Globalement, les candidats utilisent donc adroitement le temps imparti, et il faut ajouter à cela que parmi les rares qui sont moins loquaces, l'écrasante majorité aura parlé treize ou quatorze minutes, et seule une candidate aura parlé moins de dix minutes.

Exposé du candidat

Le texte doit être d'abord lu à voix haute. Cette toute première démarche, qui permet véritablement d'ouvrir l'espace de l'analyse et de la discussion (et, en particulier, de singulariser tout à fait la relation entre tel texte, tel candidat et l'examineur), gagne à ne pas être négligée. Certains candidats, pourtant attentifs à de nombreux détails de forme de tous ordres, ne se donnent pas les moyens d'une lecture fluide et correcte : mots oubliés ou pris pour d'autres, nombreuses hésitations et reprises, voire passage d'une lecture menée tambour battant à une fin de texte ânonnée ne sont pas plus rares cette année que les précédentes, même si la dynamique d'ensemble semble, en la matière, demeurer relativement bonne. L'examineur entend par ailleurs rappeler inlassablement que cette lecture inaugure la prestation : il est heureux d'avoir été entendu, car il ne s'est trouvé cette année encore qu'assez peu de ces candidats déterminés à prononcer coûte que coûte quelque *incipit* introductif préalable à la lecture du texte, parfois avec une détermination à toute épreuve, tels ces rares candidats qui commencent par déclarer qu'ils vont d'emblée lire à voix haute ce texte de *untel*, « célèbre philosophe qui... etc. ». Seule une lecture aura été particulièrement défailante cette année, soit que de nombreux mots oubliés ou modifiés indiquent la racine d'une lecture erronée, soit que le candidat manifeste une aptitude très imparfaite à la lecture à voix haute.

L'analyse doit ensuite être introduite pour, de préférence, manifester le thème, le problème (impérativement), la thèse et la structure argumentative du texte. Si la qualité des introductions est restée globalement bonne, il est toutefois à noter que, cette année comme la précédente, quelques candidats n'ont pas daigné indiquer précisément les bornes du découpage retenu (cf. *infra*). Mais il n'y a guère qu'un seul candidat qui aura donné le sentiment de ne rien connaître des présentes indications relatives à l'introduction, dès lors heureusement répétées année après année. Nous ne saurions donc trop recommander la lecture des présentes pages, ayant certes conscience que de lancer ici-même cet appel aura peut-être un effet limité sur ceux qui, précisément, ne nous liraient point ; mais il nous siéra déjà que tous ceux qui nous lisent continuent de nous daigner prendre pour guide.

L'expérience spécifique de certaines prestations plus ou moins fragiles entendues cette année (qui en cela ne dérogent pas à l'expérience des sessions précédentes) nous pousse à continuer de proposer l'observation suivante : il est capital de bien jauger la pertinence du *thème* sur lequel l'on décide de faire porter l'extrait, et ce avant de chercher à comprendre celui-ci en détail à la lumière de celui-là ; certains candidats par ailleurs visiblement non sans qualités se sont ainsi fourvoyés en se méprenant sur ce dont il était vraiment question dans le texte qui leur avait été soumis. En témoignent des candidats qui, ayant à travailler sur un extrait de Sextus Empiricus tiré du traité *Contre les géomètres*, ne reconnaissent pas d'eux-mêmes dans « une longueur dépourvue de largeur » (*incipit* du texte proposé) l'objet géométrique « une droite ». Ou, similairement, d'autres candidats qui prennent la critique par Auguste Comte des « classes lettrées » et autres « littérateurs » et « avocats » pour une critique (brouillonne et par trop actuelle) des « élites », prélude à des développements plutôt surprenants.

Suivant les recommandations fournies les années précédentes, aucun candidat n'a confondu le problème *posé et discuté par le texte*, et un problème que poserait le texte en lui-même. Puisque les conseils donnés en ce sens ont donné du fruit, nous nous permettons de les reproduire cette année encore : il n'est pas d'abord question d'indiquer en quoi le texte serait critiquable, avant même de l'avoir expliqué (c'est-à-dire avant de l'avoir véritablement et poliment écouté), mais de concevoir en réaction à quel problème (explicité ou non sous cette forme dans le passage proposé) la rédaction du texte pourrait être comprise ; il s'agit donc du problème (préalable ou actuel) que s'est posé (ou qu'aurait pu se poser, ou que s'est éventuellement posé, etc.) l'auteur, et non pas de la propre réaction problématique postérieure du candidat ou de la candidate ; celle-ci est bienvenue, mais ne peut constituer la clef de lecture du texte et de son intérêt philosophique intrinsèque, au risque de s'employer à méthodiquement recouvrir le texte de sa propre perplexité, et donc de s'employer à ne guère le comprendre avant de le critiquer.

Concernant la structure du texte, rappelons qu'il est souhaitable non seulement de l'énoncer, mais d'en rapporter explicitement le découpage à des lignes précises : d'autant plus que, par commodité, tous les textes proposés sont numérotés de cinq lignes en cinq lignes dans la marge de gauche. Cette année, *bis repetita*, quelques candidats n'ont pas suivi cette recommandation : nous l'appuyons donc, encore et toujours, car elle n'est pas ornementale et permet à l'examineur d'annoter son propre exemplaire du sujet avec un maximum de commodité, et sans devoir se distraire inutilement du propos des candidats tandis qu'il tâche de conjecturer les bornes exactes du découpage proposé. De même, peut-être faut-il se garder ici de formules difficilement interprétables, comme par exemple : « dans un *premier temps*, *des lignes 5 à 9*, l'auteur énonce que... » ?

Par suite, l'analyse proprement dite du texte doit elle-même être ordonnée ; elle ne saurait consister en un bloc indivis, mais doit manifester une articulation qui, linéaire ou thématique, ordonne un propos évoluant dans son ensemble comme dans son détail de manière progressive et cohérente.

Le candidat doit s'attacher à la compréhension précise du texte, pour en déterminer l'objet et pour en expliciter la portée théorique : en d'autres termes, l'exercice est prioritairement une explication du texte, et nul ne saurait ici se dispenser d'une analyse précise et exhaustive du passage proposé, ce qui (soit dit en passant) réserve les plans non-linéaires aux candidats spécifiquement entraînés à les mener à bien de façon satisfaisante et systématique. Cette année, aucun candidat n'a retenu cette option risquée. En revanche, quelques candidats n'ont pas d'abord satisfait à l'exhaustivité attendue par une mauvaise gestion du temps, et ont vu une part importante de l'entretien consacrée à (voire, dilapidée par) l'explication sollicitée de tel et tel membre de phrase, phrase, ensemble de lignes, etc., laissés en jachère : un exercice qui d'expérience s'avère parfois fort ardu, mais auquel un candidat qui soudain accélère d'abord la marche de son explication devra cependant s'atteler ensuite.

Le candidat doit aussi produire une réflexion s'appuyant sur une culture philosophique raisonnée et mobilisée avec pertinence, c'est-à-dire qu'il ne saurait se dispenser d'une dimension de commentaire, qui met le texte en relation avec d'autres textes, d'autres systèmes, d'autres arguments et d'autres concepts ; mais ce, exclusivement à des fins d'analyse, et non de « placage »

ou de vaine (et pédante) « démonstration de force ». En somme, c'est la conjonction pertinente et la synergie raisonnable entre les logiques d'explication (plus que jamais prioritaire) et de commentaire qui président à l'élaboration des distinctions conceptuelles, à l'explicitation et à l'examen des arguments, plus encore au développement d'un authentique questionnement critique articulé au texte et à ses enjeux. Car, si les enjeux d'un texte ne sont pas pleinement appréhendés par celui ou celle qui néglige de l'insérer dans un réseau conceptuel culturellement acquis, symétriquement, c'est en revanche le texte proprement dit qui ne serait pas réellement lui-même pour celui ou celle qui néglige de l'expliquer correctement avant que de (prétendument) le commenter. Cette année, une prestation s'est exemplairement fourvoyée dans une volonté de commentaire prématurée, qui détournait à son profit une énergie qui fit défaut à l'explication méthodique et scrupuleuse du passage, convoquant au renfort de la compréhension d'un extrait de saint Thomas d'Aquin (articulant matière, forme, essence et accident) un vaste panthéon : Platon, Hegel, l'*Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* de Kant, ou encore le Pseudo-Denys (toutefois non connu comme pseudonymique, mais cité sous le nom « saint Denis »). Hélas, ce noble aréopage ne laissa à l'explication du propos exact de l'auteur qu'une part plus que minimaliste, voire sporadique, en tout état de cause très insuffisante globalement. De même, est-il bien utile de commenter une phrase de Hume selon laquelle « nous vivons suspendus dans un perpétuel équilibre entre la vie et la mort, la santé et la maladie, l'abondance et le besoin » en invoquant un « balancement des contraires » qui rappellerait « la philosophie de Parménide » ? Enfin (à propos d'un passage de l'*Éthique* de Spinoza traitant de la suspension du jugement), est-il proportionné de suggérer que « la perception engage un libre jeu de l'entendement et de l'imagination qui permet de poser des concepts *a priori* » dans le but (unique) d'en conclure lapidairement que « donc, penser un cheval ailé, c'est penser un cheval avec des ailes » ? L'expérience aura montré qu'il était d'abord bien plus profitable d'avoir des idées simples, mais claires et disponibles, sur de grands concepts ou thèmes tels que : la passion et l'action, la cause et l'occasion, la matière et la forme, la théologie comme branche de la métaphysique, la création et la pratique, la sensation et la perception, et ainsi de suite.

Symétriquement, il convient une fois encore de reconnaître que les prestations les mieux notées étaient en général le fait de candidats qui avaient parfaitement compris la situation du texte eu égard à tel ou tel contexte (fût-ce l'œuvre, la pensée ou l'époque) ; dans le cas de la prestation notée vingt sur vingt, l'explication d'un passage de Rousseau sur l'impossibilité du Souverain à contracter avec le Gouvernement était fondée sur une compréhension rigoureusement limpide de la pensée de Rousseau (en général et dans de nombreux détails), et qui en l'espèce s'est avérée insubmersible, chaque question résiduelle de l'examineur ayant, dans le temps imparti, à chaque fois trouvé une réponse satisfaisante, toujours précise et argumentée - et même, quand la candidate le jugeait spontanément nécessaire, remarquablement développée. Inversement, fait aussi heureux que récurrent, des candidats ont pu obtenir des notes telles que seize ou dix-sept sur vingt pour des explications aussi sagaces que méthodiques d'auteurs qui ne leur étaient visiblement guère familiers (tels Duns Scot ou Porphyre). L'intelligence, la patience et l'esprit méthodique priment sur tout usage supposément tactique d'une culture plaquée ; médaille dont le revers est que les candidats instruits ne sont pas absents des notes médiocres ou faibles, faute de parfois réellement parvenir à lire le texte sans miroir déformant, ou parti-pris.

Enfin, il est bien entendu de bonne pratique que le candidat produise une conclusion opportune (et proportionnée au temps dont, à cet effet, il dispose encore ou ne dispose plus) pour ressaisir les acquis de l'analyse. De rarissimes candidats jugent que la fin de la conclusion serait un temps opportun pour suivre tous-azimuts des pistes de commentaire jusqu'alors négligées : si la survenue proprement dite de semblables enrichissements peut être de bon aloi, là n'est pas leur lieu propre, et ils sont même parfois dangereusement en exergue alors que se profilent à l'horizon les dix minutes d'entretien.

Entretien avec l'examineur

Mais que les futurs candidats n'aient crainte : ainsi que nous l'annoncions *supra*, l'entretien est bienveillant, et s'ordonne explicitement au souci de manifester au mieux les qualités d'un candidat. Dans cette mesure, il se fonde entièrement sur la prestation effective et individuelle qui vient d'être

réalisée sur un texte donné, et aucune question n'est préparée d'avance. Certes, dans la mesure où deux candidats composent sur le même texte, il reste possible qu'une ou plusieurs question(s) identique(s) est/soient posée(s) à différents candidats (ce qui s'avérera d'ailleurs utile à des fins de classement), mais à la condition expresse que leur prestation individuelle rende légitime la survenue de cette/ces question(s), dont la formulation est *de facto* en quelque sorte homogénéisée par l'examineur. Mais ce n'est pas le cas général, loin s'en faut : rappelons clairement que chaque oral jouit d'une pleine présomption de singularité, qui commence comme nous le disions dès la lecture du texte dont l'examineur annoté son propre exemplaire (dédié et intact) pendant que le candidat le lit - et ce, sous l'inspiration de cette lecture même.

Précisons qu'il est dans l'intérêt du candidat de faire un usage proportionné des réponses qu'il fournit lors de l'entretien : s'il est inutile de ressasser sa réponse jusqu'à la redoubler alors qu'elle était déjà respectablement détaillée, il est tout aussi nuisible de rester trop laconique (et il est même arrivé, cette année encore, qu'un candidat se borne presque à répondre « oui » ou « non ») puisque la question pourra être reformulée, ce qui correspond à poser deux fois la même question à un candidat — ou, à défaut, à rallonger d'autant la liste des différentes questions posées.

Les questions posées en entretien correspondent à un nombre fini de cas de figure et de possibilités :

- **Des faux-sens ou contresens ont été malencontreusement réalisés** : des questions vont être posées, et en y répondant avec soin et discernement le candidat pourra se reprendre. Qui se braque alors, ou répète (voire soutient *mordicus*) ses erreurs, ne tirera pas grand profit de ce type de questions ; inversement, qui sait véritablement écouter, et relancer à de nouveaux frais sa réflexion, se rendra service. Dans les faits, grâce à des entretiens déjà attentifs et réactifs, plusieurs candidats purent cette année encore relever leur note plus ou moins substantiellement. Précisons que l'examineur a pour règle de s'efforcer de ne choisir que des textes qui soient déjà honorablement compréhensibles par un lecteur suffisamment méthodique, patient et attentif ; il faut d'ailleurs avoir pleine confiance dans le fait que la même règle préside au choix et à la modification documentée des traductions, systématiquement établies selon une double exigence de rigueur scientifique et de service rendu aux candidats. L'examineur se doit de signifier ici que la conception desdits sujets, tous de première main, est pour lui l'occasion de satisfactions intellectuelles toutes particulières, et qu'il ne recule devant aucun effort pour tâcher de mener les extraits retenus à ce qu'il estime être leur état de plus grande perfection (découpage proprement dit de l'extrait, vérification éventuelle dans l'édition originale, adaptation de la mise en page si nécessaire, ponctuation à modifier s'il y a lieu, traduction à modifier ou à remanier, etc.). En somme, chaque sujet-texte est réellement pensé comme un optimum offert au candidat, et tout candidat malheureux peut raisonnablement considérer que parmi ses manquements se trouve toujours un échec à correctement « lire » (au sens fort, mais aussi en toute simplicité) le texte qu'il avait sous les yeux.
- **Des passages ou concepts du texte ont été négligés ou oubliés** : ils feront l'objet de questions. D'où l'absence totale d'intérêt que revêt le fait de peu ou prou bâcler son explication, pour présenter (au plus vite) un « commentaire détaché » sur le texte (ou plutôt à l'occasion du texte) : car les vertus n'en seront jamais suffisantes pour compenser efficacement le déficit d'explication proprement dite, qui doit être la priorité de tout candidat. Il est évidemment exclu, pour cette même raison, de réduire le texte à un échantillon de passages qui seuls auraient vocation à être expliqués. *Bis repetita*, les rarissimes candidats ayant cette année encore procédé de la sorte se sont vu solliciter lors de l'entretien pour expliquer (en y réfléchissant, mais au débotté tout de même) des passages pouvant aller jusqu'à plusieurs lignes, situation potentiellement délicate qu'il est toujours préférable d'éviter.
- **Des enjeux, ou des possibilités de commentaire, ont été négligés, ou imparfaitement dégagés** par une explication qui demeurerait trop près du texte, et/ou ne se souciait pas assez de commenter, ou commentait mal à propos : des questions plus générales peuvent se charger d'amorcer une salutaire ouverture. Il est à noter que, de manière générale, les questions sur

des auteurs et doctrines extérieurs au texte proposé portent primordialement sur des éléments avancés par le candidat, et ne sont généralement posées qu'après épuisement des possibilités d'amendement direct de l'explication proprement dite. Par exemple, tel candidat avait multiplié les références à saint Thomas d'Aquin (qui apparaît cette fois en qualité d'invité) pour commenter un texte d'Aristote sur la magnanimité, laquelle conjugue « l'extrême » et « le juste milieu » : aussi ce candidat fut-il logiquement sollicité pour identifier et y articuler les vertus thomistes qui problématisent également ces deux concepts (en l'occurrence, les vertus théologiques). En revanche, il n'y a rien de surprenant à ce qu'un candidat ne nourrissant son propos d'aucune référence extérieure soit, par le biais d'un questionnement explicite, appelé à un certain point de l'entretien à faire intervenir des références courantes sur le sujet. De même, il est possible que l'examineur propose un effort d'approfondissement de l'explication en faisant référence à des thématiques qui, certes importées dans le texte afin d'y jeter quelque éclairage, ne sont pas pour autant assimilables à des « doctrines » extérieures spécifiques. Bien entendu, les nombreuses prestations ayant obtenu seize sur vingt ou plus avaient en propre de mobiliser d'elles-mêmes des connaissances précises, variées et opportunes, offrant ainsi spontanément le visage d'une *dignitas* toute d'honnêteté tissée, fort conforme à l'image d'un lauréat potentiel du concours lettres de l'ESM de Saint-Cyr.

- **Le texte a été expliqué et commenté de façon très satisfaisante** : dans ce cas et dans ce cas seulement, l'examineur pourra poser des questions ne visant qu'à approfondir concepts et références, éventuellement de façon exigeante, mais cette fois aux seules fins de faire usage (ou pas) des quelques derniers points demeurant à attribuer dans l'échelle de notation.
- **Enfin, en marge des questions directement relatives à son exposé, le candidat pourra se voir interrogé de façon plus large (et ouverte)** sur les enjeux du texte mis en perspective au regard de ses prétentions professionnelles ou de son expérience de vie. Pour information, cette année encore et toujours sans raison particulière, les occurrences de ce cas de figure auront *de facto* été particulièrement rares. Par ailleurs, contrairement à ce que la formulation de certains anciens rapports pouvait peut-être laisser entendre, notons que ce type de question n'implique pas spécialement la *perfection* du reste de la prestation. L'ordre de la présente typologie des questions possible n'est donc pas à *strictement* comprendre comme un ordre de satisfaction ou de perfection progressive.

Profil des candidats

L'ensemble des recommandations déjà prodiguées suppose par ailleurs que le candidat fasse usage d'un niveau de langue adapté et établisse une situation de communication digne et studieuse.

De manière plus générale, passé un certain cap de qualité intrinsèquement philosophique, la capacité à rayonner devient, non pas un critère, mais un paramètre organique de l'évaluation : le concours recrute en effet de futurs officiers, qui ne pourront faire l'économie de ce caractère moral. Que le rayonnement en question passe avant tout par la profondeur exceptionnelle du propos, de l'intelligence conceptuelle ou de la culture, ou qu'il passe plutôt par une certaine tenue, aisance et solidité palpable dans la situation même d'énonciation (bien entendu associée à une très forte compétence philosophique), il demeure dans tous les cas un réquisit des notes les plus élevées. En voici un exemple parmi d'autres : un candidat noté dix-neuf sur vingt pour son explication (aussi méthodique et rigoureuse qu'ancrée dans le réel politique, et même dans l'actualité) d'un extrait de *La mémoire, l'histoire, l'oubli* de Ricœur a ainsi fait très forte et très sûre impression, conjuguant une véritable projection d'autorité et une grande aisance dans l'échange d'idées, conférant de ce fait à l'entretien un saisissant réalisme. Le concours de cette année a eu, *bis repetita*, son lot particulièrement fourni de très bonnes prestations, et qui d'ailleurs s'avèrent parfaitement indépendantes de tout préjugé sur la chance ou non de composer sur tel ou tel texte, tel ou tel auteur : il suffit de signaler ici ce fait étonnant, mais avéré, que cette année la note la plus forte et la plus faible ont été obtenues par les deux explications du même texte de Rousseau (déjà évoqué). Non seulement expliquer, mais véritablement discuter, interpréter et mettre en perspective avec nuance, culture et

ouverture d'esprit un texte, quel qu'en soit l'auteur : à l'oral de l'ESM de Saint-Cyr, ce n'est pas un vœu pieu mais une heureuse réalité.

Répétons enfin, encore et toujours, qu'aucune érudition ni aucune posture ne sont cependant à *elles seules* aptes à produire une prestation de qualité.

Niveau général de l'épreuve

Il faut insister cette année, comme l'année dernière au demeurant, sur le fait que les prestations réalisées par les candidats furent dans l'ensemble vraiment très satisfaisantes. Faut-il en tirer la conclusion que les candidats sont majoritairement de très bons, voire d'excellents (apprentis) philosophes ? Certes non ; mais il faut en revanche en conclure qu'un nombre certain d'entre eux possède un véritable fonds culturel et une bonne capacité de compréhension des textes, et plus encore que lorsque l'une ou l'autre qualité vient à leur manquer, beaucoup sauront se rendre pugnaces, et tireront un parti au moins honorable de l'entretien. C'est là l'indice inchangé d'une préparation de qualité, d'évidence, comme d'une motivation réelle.

Cela n'a cependant pas épargné à certains candidats de faire fausse route, voire de s'enfermer méthodiquement dans certaines erreurs au cours de l'entretien, atteignant le stade de la *faute*, et la notation (éventuellement très basse) correspondante. Comme nous l'avons déjà relevé, certains candidats déversent un savoir *per se* intéressant, mais n'auront pas établi de réel contact avec le détail du texte. D'autres (heureusement très rares) s'avèrent hélas globalement (ou totalement) impuissants à réformer une lecture du texte d'abord mal compris, dont pourtant l'examineur peut indiquer un passage précis, et relancent une interprétation littéralement *décalée*, oblitérant dans les faits de longues minutes de l'entretien. Quand on en arrive à ne pas pouvoir obtenir du candidat qu'il se souvienne d'une minute sur l'autre que dans un extrait du *Traité 38* de Plotin « le Bien » désigne non pas « mes bonnes actions », mais l'équivalent du Soleil à l'extérieur de la « Caverne » platonicienne (acquis des premières minutes de l'entretien), il est clair que les forces entropiques de la lecture initiale l'ont hélas emporté.

Signalons à propos du rôle de l'entretien dans l'économie d'ensemble de l'épreuve que, dans le cas général et à la différence peut-être de ce que l'on voit parfois annoncé à propos d'autres concours, l'évaluation ne saurait être distribuée entre une note-plancher initiale dont s'assurerait le candidat par sa prestation des quinze premières minutes, que viendrait ensuite agrémenter, éventuellement relever, l'échange avec l'examineur ; au contraire, l'exercice est un tout. Toutes proportions gardées, il arrive ainsi qu'une prestation initialement prometteuse en vienne à s'embourber, ou à révéler que des aperçus potentiellement singuliers (voire captivants sur le moment) ne reposaient pas sur une compréhension fondamentale du texte suffisamment convaincante.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Conclusion

Le niveau du concours demeurant cette année encore très bon, les candidats sont très largement parvenus à ne pas cumuler des défauts de différents ordres, ce qui les a collectivement conduits à une moyenne générale très solide. Les quelques prestations vraiment fragiles sont demeurées le fait de candidats qui ne s'étaient pas donnés tous les moyens de réussir, aussi diverses que soient les réalités recouvertes par cette expression (défaut de méthode, absence de remise en question personnelle, impréparation académique, etc.) — sachant que, *bis repetita*, les notes les plus faibles s'expliquent toutes en dernier ressort par des difficultés persistantes face au texte, qui s'expriment de manières variées et plus ou moins innocentes, et dont le poids est hélas demeuré décisif à l'issue des vingt-cinq minutes de l'épreuve prise comme un tout.

À l'autre bout du spectre, les meilleures prestations ont donné comme les années précédentes le sentiment que « la relève était assurée », et que l'ESM de Saint-Cyr motive manifestement des

candidats pourvus d'un bagage philosophique tout à fait conséquent (et même : vivant), s'exprimant dans une langue d'une grande richesse conceptuelle, et solidement pourvus de capacités d'analyse particulièrement perspicaces.

Rappelons enfin ce fait capital qu'il s'agit ici d'un *concours* : aussi la notation (certes rigoureusement ancrée dans le niveau effectif de la prestation des candidats) a-t-elle pour fonction première de classer ces derniers, plutôt que de les *évaluer*.

Conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats sont d'une grande simplicité, et (à l'instar de l'essentiel du présent rapport, qui se veut utilisable de façon autonome) demeurent inchangés d'une année sur l'autre :

- cultivez-vous, et dotez-vous d'un bagage philosophique personnel, varié, profond et approprié ;
- ayez le respect, le soin et le souci des textes, des concepts, des problèmes et des arguments ;
- veillez à conserver et développer vos capacités de réaction, d'écoute, de remise en question et de dialogue, ;
- prenez la véritable mesure du sens à donner à votre candidature, et nourrissez-en votre motivation et votre comportement.

Liste des œuvres à partir desquelles les textes à commenter ont été choisis

Platon, *Protagoras*.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*.

Lucrèce, *De la nature*.

Épictète, *Entretiens*.

Sextus Empiricus, *Contre les mathématiciens*.

Plotin, *Traité 38*.

Porphyre de Tyr, *Isagogè*.

Saint Augustin d'Hippone, *La Trinité*.

Saint Thomas d'Aquin, *De ente et essentia*.

Jean Duns Scot, *Ordinatio*, livre I.

Giordano Bruno, *Des liens*.

Francis Bacon de Verulam, *Du progrès et de la promotion des savoirs*.

Thomas Hobbes, *Éléments de la loi naturelle et politique*.

René Descartes, *Méditations métaphysiques*.

René Descartes, *Les passions de l'âme*.

Nicolas Malebranche, *La recherche de la vérité*.

Baruch Spinoza, *Éthique*.

David Hume, *L'histoire naturelle de la religion*.

Edmund Burke, *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*.

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*.

Denis Diderot, *Salon de 1767*.

Immanuel Kant, *Le conflit des facultés*.

Arthur Schopenhauer, *La quadruple racine du principe de raison suffisante*.

Karl Marx, *L'idéologie allemande*.

Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*.

Antoine-Augustin Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances...*

Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain*, tome I.

Sigmund Freud, *Le malaise dans la civilisation*.

Alain, *Propos de littérature*.

Edmund Husserl, *La crise de l'humanité européenne et la philosophie*.

Walter Benjamin, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* (1939).
Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*.
Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*.
Leo Strauss, *Droit naturel et histoire*.
Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*.
Hannah Arendt, *La crise de la culture*.
Nelson Goodman, *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles*.
Karl R. Popper, *La connaissance objective*.
Michel Foucault, *Omnes et singulatim : vers une critique de la raison politique* (Stanford, 1979).
Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*.

3) Épreuve de commentaire en géographie

Coefficient 6

Explicitation de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

« L'épreuve consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents, choisi(s) soit en rapport avec le programme commun à tous les candidats au concours lettres et sciences humaines de l'ENS de Lyon, soit parce qu'il(s) correspond(ent) au niveau de culture générale géographique attendu des candidats ».

Extrait de l'Instruction n°1416 de la DRHAT du 10/12/2018

« Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement géographique du candidat. A partir du commentaire de document(s) est évaluée son aptitude à présenter un exposé portant sur les grandes lignes qui se dégagent du ou des document(s) en les ordonnant selon un plan qu'il a choisi et présenté et dont il sait défendre l'enchaînement logique.

Une attention particulière est portée à l'adossement du raisonnement du candidat aux questions qui traversent la discipline : ainsi par exemple les débats sur la mondialisation et ses conséquences aux différentes échelles de l'espace et du temps, le développement durable et ses modalités ou les territoires, leurs acteurs, leurs enjeux et leurs conflits.

Plus généralement, la cohérence d'ensemble des éléments présentés est replacée dans le cadre de la culture géographique du candidat et de son aptitude à saisir l'apport de cette discipline à l'intelligence des débats contemporains.

Un temps de préparation de trente minutes est accordé au candidat. La durée de l'épreuve est de vingt-cinq minutes dont quinze minutes d'exposé et dix minutes d'entretien ».

Précisions complémentaires sur l'épreuve

L'épreuve de géographie porte sur le programme de géographie tronc commun de l'ENS-LSH de Lyon, à savoir, pour la session 2022, « Les Etats-Unis d'Amérique ». L'examineur/concepteur de sujet s'appuie rigoureusement sur les extraits de l'arrêté et de l'instruction n°1416 ci-dessus mentionnés mais aussi sur la lettre de cadrage du jury de géographie du concours de l'ENS-LSH qui accompagne chaque année le programme publié. Cette lettre de cadrage nous permet d'avoir une vue d'ensemble des différents thèmes ou enjeux que le jury de l'ENS-Lyon attend que nous ayons préparés pour le concours. Dès lors, pour la conception des sujets, l'examineur/concepteur s'y réfère. Pour autant, comme le rappelle l'extrait de l'arrêté 5 janvier 2022, un certain « niveau de culture géographique [est] attendu des candidats », c'est-à-dire celui que l'on peut attendre après deux

années en classes préparatoires littéraires. Le sujet peut comporter un (mais le jury évite normalement de le faire) ou plusieurs documents. Les documents proposés ne sont accompagnés d'aucun sujet problématisé : c'est au candidat qu'il appartient d'en dégager une problématique pertinente. En revanche, chaque sujet comporte un intitulé ou une consigne. Rappelons qu'un même sujet peut être donné à deux candidats de suite, ce qui facilite une meilleure évaluation des candidats les uns par rapport aux autres et permet à ceux qui ont su faire preuve d'une réflexion personnelle d'en tirer un réel avantage. Ne pas imposer un sujet problématisé en tête des documents ne contraint pas les candidats et leur permet de les aborder selon une problématique spécifique.

La durée de préparation est de 30 minutes, celle de l'épreuve proprement dite est d'environ 25 minutes, soit à peu près 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Répartition des notes

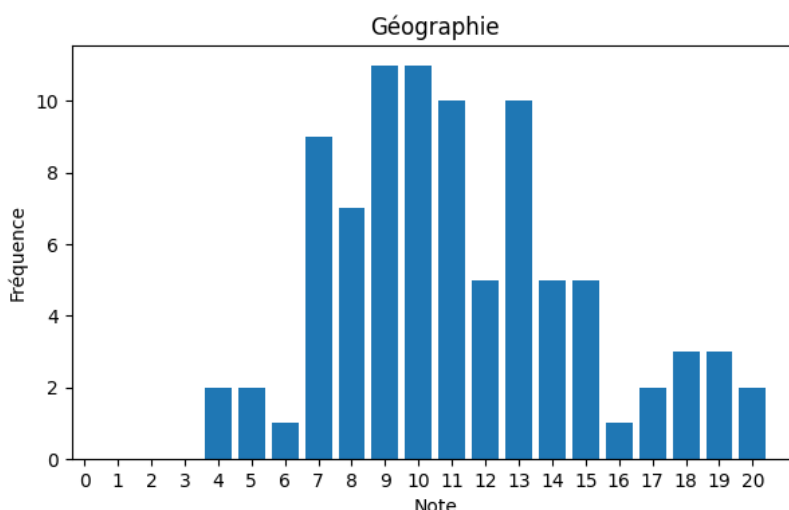
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 11,2/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 13/20



Commentaires sur la session 2022

Programme de la session 2022

Pour la session 2022, le programme est celui fixé par l'ENS-Lyon. Le jury publie chaque année une lettre de cadrage, qui constitue une feuille de route pour les candidats, les préparateurs et les examinateurs. Pour la conception des sujets, ce document constitue un point de départ systématique. Cette année, le jury soulevait trois thèmes particuliers : la puissance, la population et la société, les dynamiques territoriales. Les sujets proposés reflétaient donc largement ces thématiques. Pour autant, si le programme change chaque année, au-delà des connaissances propres à celui-ci évidemment attendues, il s'agit toujours de mener une analyse géographique qui mobilise les notions et le vocabulaire précis de la discipline, mais aussi sa démarche qui doit être résolument spatiale et multiscalaire.

Sujets proposés

Les sujets se composent toujours d'un intitulé général et d'un corpus documentaire. Les corpus documentaires se composaient de 2 à 4 documents, 3 le plus souvent, mais le jury a veillé à ce que le temps nécessaire à l'analyse de l'ensemble soit équivalent. En effet, les documents sont plus ou moins riches d'informations et de références plus ou moins explicites. Les sujets sont toujours composés de documents de natures diverses et il peut s'agir de textes, de cartes, de documents statistiques, d'infographies, de photographies. Les documents peuvent se répondre ou montrer des aspects très différents voire contrastés du sujet qu'il s'agit de traiter. La diversité de nature des documents permet d'évaluer les différentes compétences de l'analyse documentaire car ce ne sont pas les mêmes qui sont attendues et utiles face à tel ou tel type de document.

Bilan de la session 2022

Près de 90 candidats ont été entendus cette année. Dans l'ensemble, le niveau des prestations est satisfaisant, voire très satisfaisant, et témoigne du sérieux et de la qualité des préparations. Si la plupart des candidats ont montré qu'ils avaient conscience que l'exercice demandé était un commentaire de documents, quelques-uns, très minoritaires mais plutôt plus nombreux que l'an passé, ont ignoré les documents une fois l'introduction passée. C'est un écueil extrêmement pénalisant puisque dans ce cas l'exercice demandé n'est pas fait. Néanmoins, de façon générale, de très nombreux exposés ont permis de mener un véritable commentaire de documents, au service d'une démonstration géographique logique et bien articulée. Le plus souvent aussi, lorsque le commentaire de documents était réussi, les réponses aux questions lors de l'entretien ont donné satisfaction. On précisera par ailleurs que la durée totale de l'épreuve étant de 25 minutes devant le jury dont 15 minutes maximum d'exposé, les candidats qui auraient fait un exposé de 10 minutes auraient eu un entretien de 15 minutes au lieu de 10. Toutefois, seule une poignée de candidats a fait moins de 15 minutes, ce qui montre que cette contrainte était maîtrisée, sans doute grâce à des entraînements bien menés.

Revenons sur les 4 grandes étapes de l'épreuve : introduction, développement, conclusion et entretien.

L'introduction : cette étape est au sens propre absolument fondamentale et permet à l'examineur d'évaluer la qualité de l'analyse du sujet et de son corpus documentaire, c'est-à-dire de la compréhension du sujet et de la rigueur intellectuelle avec laquelle celui-ci a été abordé. Une introduction pleinement satisfaisante comporte une **accroche** pertinente sur le sujet, suivie du lien explicite qui est fait avec le sujet donné. Puis vient le temps de la définition des termes du sujet qui doit être mené de façon fluide, notamment lorsque plusieurs termes sont à définir. Ensuite il s'agit de **présenter les documents**, en montrant en quoi ils permettent de traiter le sujet explicitement formulé dans l'intitulé du corpus. La présentation des documents doit être rigoureuse, on attend notamment des éléments sur la nature, le sujet, la date, la source, l'auteur, le contexte géographique de l'espace concerné voire même le ou les destinataires. Présenter rigoureusement les documents c'est donner les éléments essentiels sur les différents points listés précédemment mais cela ne veut pas dire faire une description quasi-exhaustive, document par document, de ce que chacun d'entre eux « montrent » or c'est parfois ce que certains candidats ont fait. Non seulement cela n'a pas d'intérêt mais cela est très consommateur de temps, qui manquera immanquablement au commentaire lui-même. En revanche il est important de comprendre que la présentation des documents n'est pas une fin en soi mais bien le moyen de dégager les enjeux des documents à commenter, en regard de l'intitulé du sujet. En effet, beaucoup de candidats sont irréprochables quant à la liste des éléments de présentation attendus mais les ont donnés pour eux-mêmes, sans soulever les enjeux des documents. Dès lors, la **problématique** qui est donnée juste après la présentation des documents semble surgir de nulle part et peut donc paraître sans fondement. La problématique doit au contraire découler logiquement de ce qui précède, à savoir l'identification des enjeux du sujet et des documents, révélés par leur analyse. La définition et la contextualisation précises du sujet et des documents ont en effet pour objectif de permettre une problématisation pertinente. Enfin, rappelons que la problématique doit faire état d'un raisonnement géographique, c'est-à-dire d'une approche spatiale du sujet. C'est peut-être ce point qui a été le plus

récurrent, y compris pour des exposés très satisfaisants par ailleurs. Il s'agit donc sans doute d'un problème de forme plus que de fond. A titre d'exemple, un candidat dont le sujet était « les enjeux de la politique agricole des Etats-Unis » a formulé la problématique suivante : « En quoi cette politique agricole tente-t-elle de régler les problèmes économiques ? », un autre candidat, sur un corpus différent mais avec un intitulé voisin s'est demandé « Comment l'agriculture est-elle organisée et dans quelle mesure joue-t-elle un rôle social ? ». Dans les deux cas, le questionnement néglige la ou les dimensions spatiales du sujet or tel est bien la spécificité de la géographie. Enfin, il ne faut pas oublier d'**annoncer le plan** qui sera suivi dans le développement, ce que certains candidats, certes très peu nombreux, ont omis.

Le développement : c'est dans le développement que le commentaire proprement dit des documents a lieu. Quelques candidats ont en effet commencé à commenter les documents dans l'introduction, ce qui montre une confusion entre présentation et commentaire des documents. Parmi les principaux écueils à éviter, on peut d'abord mentionner la paraphrase. Certains candidats ont certes fait référence aux documents tout du long de leur développement mais pour simplement répéter ce que le document disait ou montrait, sans mise en perspective et sans que soit explicitées les références implicites contenues dans les textes ou les documents iconographiques. On peut citer un candidat dont le sujet comportait un histogramme figurant le montant des dépenses de *lobbying* de 5 compagnies pétrolières et qui s'est contenté de dire que ces entreprises avaient beaucoup dépensé en *lobbying*, donnant les montants figurant sur le graphique pour les commenter en disant simplement « ce n'est pas rien ! ». Un autre écueil est celui du hors-sujet ou encore de la récitation déconnectée des documents. Une candidate dont le sujet portait sur les mobilités urbaines à Indianapolis a ainsi fait un exposé général à l'échelle nationale, ignorant presque totalement les documents et où la notion de mobilité a été confondue avec celle de la maîtrise du territoire. Mis à part ces cas dommageables mais très minoritaires, la plupart des candidats ont su mener un véritable commentaire, certes plus ou moins approfondi, mais allant au-delà de la paraphrase et montrant une capacité à confronter les documents à disposition. Quelques candidats ont accompagné leur démonstration d'une production graphique. C'est une très bonne initiative pourvu que cela apporte véritablement une plus-value à la démonstration. Reproduire un graphique appris par cœur n'a pas d'intérêt et dans ce cas précis auquel nous pensons les totaux additionnés des pourcentages représentés dépassaient allègrement les 100%. En revanche, un schéma simple mais clair du modèle de la ville américaine et de ses différentes composantes socio-spatiales, tel que nous avons pu en voir pouvait en effet valoriser la démonstration. Les meilleurs commentaires sont ceux qui dénotaient une parfaite compréhension du sujet et une capacité à exploiter les documents pour mener la démonstration. Mais ceci est toujours le fait de candidats qui ont une culture géographique solide, sur le programme de l'année bien sûr, mais plus généralement aussi. C'est la qualité essentielle qui permet de réussir l'épreuve car dans ce cas de figure, le candidat ou la candidate voit véritablement le sujet et les documents avec les yeux de la géographie. Le niveau des connaissances a le plus souvent été satisfaisant, même si certaines définitions des notions et concepts mobilisés ont posé problème. Rappelons que les définitions des termes employés doivent être parfaitement maîtrisées, faute de décrédibiliser la prestation quand on constate que derrière un concept précis ne se trouvent en réalité que de vagues approximations. L'entretien permet de le vérifier et, à commentaire égal, on peut ensuite mesurer un niveau de maîtrise très variable d'un(e) candidat(e) à l'autre. Il est primordial de maîtriser un ensemble de notions transversales de géographie, au-delà de celles plus spécifiques au programme de l'année, pour réussir l'exercice. A titre d'exemple, ne pas faire la différence entre nature et environnement ou ne pas être en mesure de définir très précisément ce qu'est le développement est très pénalisant. De la même manière, on attend que les repères spatiaux soient en place : un candidat a situé Los Angeles dans la baie de San Francisco, un autre a confondu les Bahamas avec les Maldives. En outre, quelques repères historiques sont attendus. Dans le cas des Etats-Unis cette année, des éléments d'histoire économique (cycles, crises ou encore les révolutions industrielles successives) ou d'histoire des relations internationales (pour comprendre par exemple l'état des relations actuelles entre les Etats-Unis et les pays du Moyen-Orient) étaient indispensables.

La conclusion : le jury attend que le commentaire se termine par une conclusion concise en deux temps. Tout d'abord un bilan permettant de répondre à la problématique et résumant ce qui a été démontré en développement. Enfin, la conclusion s'achève par une ouverture qui permet de s'interroger sur les évolutions probables ou au contraire les incertitudes qui planent sur le sujet, en regard de ce qui a été démontré dans le commentaire ou en s'appuyant sur un élément factuel, inédit dans l'exposé mais très à propos pour valider le questionnement d'ouverture. Certains ont brillé par l'efficacité et la concision de leur conclusion. D'autres au contraire ont été pénalisés pour n'avoir pas fait d'ouverture ou bien pour avoir trop longuement répété ce qui avait déjà été dit dans le commentaire ou encore pour avoir poursuivi le commentaire des documents en conclusion.

L'entretien : il permet de revenir sur des points abordés par le ou la candidat(e) et qui méritent d'être approfondis ou éclaircis. Il a pu arriver que des candidats emploient un mot pour un autre et si l'entretien permet de voir qu'il s'agissait d'un lapsus et non d'une confusion, alors toute pénalité éventuelle est écartée. Le jury invite aussi parfois le ou la candidat(e) à revenir précisément sur tel ou tel document si des éléments de commentaire importants n'ont pas été mentionnés dans le commentaire. Même si l'on peut souhaiter que de tels éléments ne soient pas oubliés, le jury a aussi conscience que le temps de préparation ne permet pas toujours de tout dire et dès lors, si le commentaire produit en réponse à la question posée est pertinent, cela se traduit toujours par une plus-value sur la note. Enfin, soulignons que l'entretien porte aussi sur les notions de géographie que le jury attend de voir définies simplement mais précisément. Les meilleures réponses à des questions sur les notions ou le vocabulaire précis de géographie (développement, richesse, puissance, métropolisation, mondialisation, gentrification, agriculture intensive/extensive, environnement, aménagement...) comportaient non seulement une définition claire et précise, mais aussi une référence d'auteur sur le sujet, voire même faisaient le lien avec d'autres notions ou revenaient sur les documents pour les illustrer.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury a apprécié le sérieux des candidat(e)s et leur évident désir de bien faire. Ces derniers doivent savoir qu'ils seront évalués sur la qualité de leurs connaissances, sur le programme comme la culture géographique que l'on peut attendre en fin de khâgne, mais aussi sur leur aptitude à bien les exploiter, c'est-à-dire de manière personnelle, réfléchie et démonstrative, et à établir une communication. Développer un sens critique envers les documents proposés, évaluer leur source sont des attitudes intellectuelles indispensables. Le jury est tout à fait conscient de la charge de travail que l'épreuve représente et de l'efficacité dont il faut faire preuve en trente minutes de préparation. C'est pourquoi le jury est tout à fait disposé à mettre des notes très hautes et jusqu'à la note maximale lorsque les prestations sont de grande qualité. Un certain nombre de prestations sont absolument remarquables tant elles satisfont aux attentes, beaucoup d'autres sont tout à fait satisfaisantes sans être aussi brillantes.

Ce concours est destiné à recruter de futurs officiers. Il est donc indispensable que les candidats répondent aux attentes d'une telle fonction. Ils doivent en conséquence se montrer capables de synthétiser une question, d'en comprendre les grands enjeux et de les restituer par une communication adaptée. Un regard fuyant, un discours soporifique ou pontifiant sont forcément pénalisants, directement et indirectement. Le commandement passe aussi par un art de la parole publique et un sens du contact avec les personnes auxquelles on s'adresse. Il est évident que la correction, la précision et la rigueur du langage sont attendues de tous les candidats, *a fortiori* de ceux de la série littéraire. Enfin, même si cela a concerné très peu de candidats, rappelons que la maîtrise du temps de parole est un point très important. Un exposé qui s'arrête à la moitié du temps accordé ou qui est loin d'être fini lorsque le temps est écoulé ou bien encore qui est très déséquilibré au regard du temps accordé à chacune des étapes de l'exposé est sanctionné.

L'an prochain le programme portera sur le thème « Agriculture et changements globaux ». Il sera donc important pour les candidats d'être très au clair sur les multiples systèmes agricoles qui existent,

non seulement sur leurs noms mais aussi sur leurs caractéristiques, leurs facteurs explicatifs et leurs conséquences spatiales. De même, l'expression « changements globaux » invite à être très attentif à la complexité et la diversité des changements climatiques mais plus généralement des géo-systèmes ou géo-environnements dont les composantes sont multiples et en évolution voire en mutation. Les notions d'environnement, d'aménagement, de développement et de transition(s) seront centrales.

Exemples de sujets donnés cette année

« Un espace productif de l'innovation ». Sujet accompagné de 3 documents :

- un extrait d'article de Laurent Carroué sur les origines de la *Silicon Valley* ;
- une carte montrant les sièges sociaux des principales firmes *high-tech* de la *Silicon Valley* ;
- deux cartes montrant l'évolution de l'occupation du sol et de la démographie des villes tout autour de la baie de San Francisco.

« La gentrification à Harlem ». Sujet accompagné de 3 documents :

- un extrait d'article de Charlotte Recoquillon « Harlem, du quartier résidentiel blanc huppé à la capitale noire mondiale » ;
- un tableau statistique sur l'évolution de la population par groupe ethnique dans le quartier de Central Harlem ;
- une photographie de Charlotte Recoquillon montrant le quartier entre gentrification et tensions.

« L'agriculture américaine face au changement climatique ». Sujet accompagné de 2 documents :

- le premier constitué de deux photographies (un champ de soja souffrant de la sécheresse et une famille parcourant en barque ses champs de maïs inondés) ;
- le second constitué de deux séries de cartes montrant l'évolution prévue des températures et des précipitations aux Etats-Unis entre 2030 et 2090.

« Densité et variation de la population aux Etats-Unis ». Sujet accompagné de 4 documents :

- une carte de la densité de population par comté ;
- une carte de la variation de population par comté entre 2010 et 2020 ;
- une carte des 10 Etats dont la population a crû le plus rapidement entre 2010 et 2018 ;
- un diagramme circulaire montrant le pourcentage de chaque type de migration.

« Le *smart power* américain ». Sujet accompagné de 2 documents :

- un extrait d'article sur le *smart power* américain publié par le Centre français de recherche sur le renseignement en 2015 ;
- une carte de synthèse sur le *smart power* américain tirée de *l'Atlas du monde global 2015*.

« De nouvelles trajectoires résidentielles ? ». Sujet accompagné de 3 documents :

- un extrait d'article de David Giband « Vers un rééquilibrage villes/banlieues aux Etats-Unis ? » ;
- une photographie d'une *suburb* aux Etats-Unis ;
- une photo de nuit du quartier piétonnisé de *Time Square* (New York).

« La frontière Etats-Unis / Mexique ». Sujet accompagné de 3 documents :

- une photographie montrant des migrants sud-américains repoussés par la force ;
- une carte de synthèse de la frontière et de ses enjeux migratoires et économiques ;
- deux photos de street-art à la frontière à contre-courant de la politique de fermeture face aux flux migratoires.

« La population américaine entre évolutions et tensions ». Sujet accompagné de 3 documents :

- le tableau *American Gothic* de Grant Wood ;
- une carte de la part des Blancs non-hispaniques par comté en 2016 ;
- une carte de synthèse de David Teuscher « Une approche territoriale des divisions ethniques aux Etats-Unis ».

« Le rapport à la nature aux Etats-Unis ». Sujet accompagné de 3 documents :

- une lithographie sur la « Destinée manifeste » ;
 - un extrait d'article sur le parcs nationaux aux Etats-Unis tiré de *La marche de l'histoire* sur le site de France Inter ;
 - une photographie de 1866 montrant l'extraction hydraulique de l'or dans l'ouest américain.
- « La puissance militaire des Etats-Unis ». Sujet accompagné de 2 documents :
- un ensemble de 4 histogrammes montrant la puissance militaire des Etats-Unis en chiffre ;
 - une carte de synthèse sur « Les Etats-Unis dans la géopolitique mondiale » tirée d'un manuel de terminale de spécialité histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques de 2020.

4) Épreuve de commentaire en histoire

Coefficient 6

Explication de l'épreuve

L'épreuve de commentaire-entretien en histoire consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents en rapport avec le programme annuel du tronc commun de la Banque d'épreuves littéraires (BEL).

Cette épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances, les compétences et la maîtrise du raisonnement historique du candidat.

Le candidat dispose d'une demi-heure de préparation. L'oral dure 25 minutes, réparties de la façon suivante : 15 minutes de commentaire et 10 minutes d'entretien. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement.

Rapport de l'examinatrice :

Madame Axelle GUILLAUSSÉAU

Répartition des notes

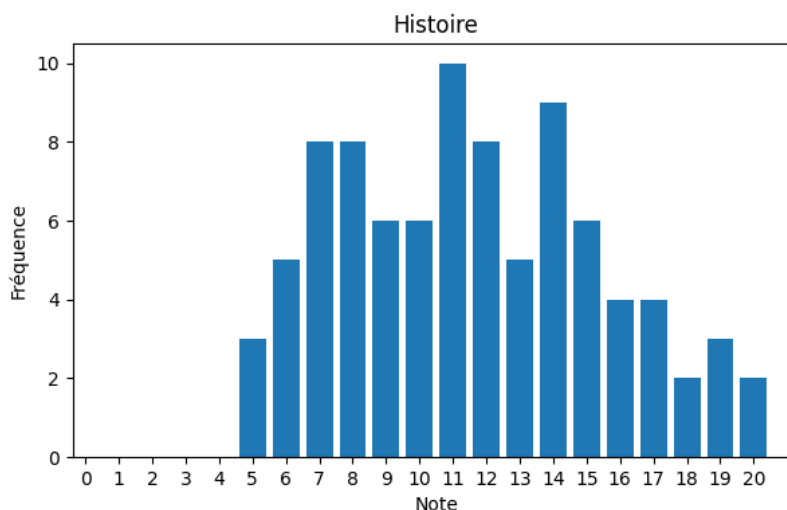
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 11,6/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 8/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2022

Nous avons entendu cette année 89 candidats de niveaux fort variés. Si certains ont fait preuve d'une maîtrise remarquable tant de l'exercice que des enjeux de ce programme sur « La Russie et l'URSS du milieu du XIX^{ème} siècle à 1991 », d'autres ont témoigné en revanche de difficultés méthodologiques mais aussi de lacunes parfois très importantes, sur des points pourtant fondamentaux du programme. Les commentaires qui suivent visent à aider les futurs candidats dans leur préparation en leur indiquant dans quelles directions orienter leurs efforts.

L'épreuve d'histoire du concours de l'ESM Saint-Cyr ne vise pas à recruter de futurs historiens. Néanmoins, il convient pour les candidats de maîtriser les principaux enjeux et les notions-clés du programme, d'avoir intégré des connaissances et de s'appuyer sur leur culture générale : être capable d'évoquer à grands traits la géographie des espaces russe et soviétique ou les guerres dans lesquelles la Russie / l'URSS est engagée durant la période étudiée était par exemple attendu dans ce cadre.

L'exercice consiste en un commentaire d'un ou deux documents (textuels ou iconographiques), celui-ci pouvant être orienté par une consigne. Tous les sujets portent sur des enjeux centraux du programme (l'abolition du servage, le développement de mouvements révolutionnaires, 1917, le XX^{ème} Congrès, la course à l'espace, la dissidence, la guerre en Afghanistan, etc.). Nous rappelons qu'il est fondamental, pour cette épreuve, de partir des documents : ceux-ci ne doivent pas servir de prétexte à un exposé général, mais être étudiés pour eux-mêmes. Au cours de la demi-heure de préparation, il est fondamental de caractériser le ou les documents, de s'interroger sur sa/leur nature, de réfléchir au point de vue du ou des auteur(s), aux destinataires, au contexte dans lequel il(s) s'inscri(ven)t, mais aussi à la visée poursuivie. Dans ce domaine, il est attendu des candidats qu'ils connaissent des sources classiques pour l'étude de la période considérée et qu'ils soient capables d'utiliser les outils épistémologiques de l'historien pour les analyser. Les candidats devaient par exemple être capables d'identifier et de décrypter des documents de propagande ou d'étudier des rapports du K.G.B. en intégrant pleinement à leur raisonnement la nature de la source. Soulignons ici que la notion de « fanatisme » ne saurait s'appliquer dans le cadre d'une étude historique, laquelle doit rester fondamentalement objective. De même, ils doivent pouvoir évoquer rapidement les principaux acteurs du programme : il est étonnant qu'un candidat ne puisse pas retracer la carrière de Khrouchtchev ou de Gorbatchev. Enfin, la trame chronologique de la période doit être maîtrisée, en particulier ici en ce qui concernait les opérations militaires. Plusieurs candidats n'ont pu présenter les évolutions de la ligne de front au cours de la Première Guerre mondiale ou même dater l'opération Barbarossa, ce qui était nécessaire à la compréhension des documents et ne peut qu'être attendu de la part de futurs officiers. Précisons enfin qu'un dictionnaire est à la disposition des candidats pendant la préparation et qu'il faut avoir le réflexe d'y recourir en cas de difficulté.

Du fait d'une lecture et d'une analyse trop rapides des documents, bien des introductions ont été escamotées et sont demeurées superficielles, nombre de problématiques ont été plaquées sur les sources ou les ont laissées de côté, les développements s'apparentant ensuite dans ce cas à une récitation de fiches plus ou moins en rapport avec le thème du/des document(s). Rappelons en outre qu'il convient de croiser les sources proposées dans le cas d'un dossier documentaire : un plan consistant à étudier dans une première partie le premier document puis dans une seconde partie le second ou à suivre un fil chronologique quitte à consacrer une partie à une période qui n'est pas couverte par les documents ne répond pas à la logique de l'exercice. Enfin, le candidat doit prendre le temps de réfléchir à la consigne qui peut lui être proposée : celle-ci est en effet destinée à l'orienter dans son commentaire de façon à lui faire gagner du temps lors de la préparation.

Dans le corps de l'exposé, le candidat doit systématiquement s'appuyer sur les documents. À noter néanmoins que l'exercice est une analyse : si nous avons entendu des commentaires d'une finesse remarquable, nous avons également assisté à des exposés qui restaient à la surface des sources et qui se limitaient à une description voire à une paraphrase (parfois même strictement linéaire), ce qui ne correspond ni aux exigences du concours ni à la posture de l'historien. Il convient en effet de mobiliser des connaissances permettant d'éclairer le document et de l'expliquer. À titre d'exemple, des

références à l'abolition du servage, à la figure de Lénine, à la collectivisation forcée ou encore au siège de Leningrad devaient pouvoir être explicitées. Nous souhaitons souligner l'importance, pour ce programme, de la maîtrise tant du vocabulaire que de la géographie : les notions de « pays » d'« ethnie », de « propagande » ou les évolutions des frontières des territoires russe et soviétique devaient être maîtrisées au risque sinon de conduire à de graves contresens. Il était également attendu des candidats qu'ils ressaisissent la place spécifique de la Shoah dans le bilan humain de la guerre.

La conclusion est un temps de bilan mais elle ne doit pas se limiter à un résumé de l'exposé ou à une simple reprise du plan. Des élargissements sont les bienvenus, même s'il faut éviter une lecture prospective de l'histoire. Nous avons en effet entendu des réflexions habilement construites, amenant à des mises en perspective pertinentes avec l'actualité, aussi bien que des considérations déterministes parfois simplistes, notamment sur l'inéluctable implosion de l'URSS. Rappelons en cela que le futur (futur simple de l'indicatif ou futur proche) n'est pas un temps utilisé en histoire.

Les dix minutes d'entretien qui suivent sont un temps d'élargissement et de reprise. Certains candidats ont pu faire montre dans ce cadre également de la qualité de leurs connaissances, de leur maîtrise du programme et de la finesse de leur réflexion. Précisons ici que, sans prétendre à l'érudition, il est attendu des candidats qu'ils disposent à la fois de points de repère et d'ordres de grandeur (par exemple en ce qui concerne les effectifs mobilisés ou les pertes au cours des guerres mondiales ou encore les distances géographiques). Enfin, dans une logique de valorisation et d'élargissement des exposés, des questions ont pu être posées aux candidats sur les aspects militaires et géopolitiques du programme, sur les stratégies et les pratiques guerrières, afin de prendre en compte également leur culture générale et leur curiosité intellectuelle dans un domaine qui ne peut manquer d'intéresser de futurs officiers.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats que nous avons entendus ont pour la plupart pris en compte les contraintes académiques de l'épreuve : ils ont visé à bâtir un exposé structuré et ont fait preuve d'un bon niveau de langue, voire pour certains d'un vrai talent oratoire. Rappelons néanmoins qu'il est fondamental d'annoncer clairement et distinctement, en fin d'introduction, problématique et plan et que le temps d'exposé est de 15 minutes : les exposés de 9 ou 10 minutes reflétaient en général une exploitation partielle ou superficielle des documents. Soulignons également la nécessité, à l'inverse, de ne pas dépasser le temps imparti. Nous rappelons que, dans la salle, une horloge est mise à la disposition du candidat.

L'exercice nécessite de se préparer en se familiarisant avec des documents et en réalisant des fiches de façon judicieuse. L'an prochain, le programme de la BEL portera sur « Mouvements protestataires et luttes populaires (France, 1831-1968) ». Il sera donc important pour les candidats de prendre en compte tout au long de leur préparation les sources disponibles, de maîtriser les cadres politiques de la France durant cette période et de réaliser des chronologies et des fiches sur les acteurs-clés du programme (qu'ils soient individuels ou collectifs) pour pouvoir cerner le plus efficacement possible le ou les document(s) le jour de l'oral.

Exemples de documents proposés

Circulaire d'Alexandre Gortchakov sur la politique russe en Asie centrale, 1864.

Appel du soviet des députés ouvriers de Petrograd, 1905.

Extraits d'un Mémoire adressé à Nicolas II le 4 septembre 1915 par un groupe de députés allant des Cadets à la droite nationaliste.

Stepan Karpov, *L'amitié des peuples*, 1923-1924.

Réquisitoire prononcé le 11 mars 1938 par André Vychinski lors du troisième procès organisé à Moscou.

Ensemble documentaire sur la Grande Guerre patriotique composé de deux affiches d'Aleksei Kokorekin.

Timbres-poste soviétiques tirés d'une série intitulée « Vingtème anniversaire de la Victoire », émise en 1965.

Extraits du journal d'Anatoli Tcherniaev, expert du département international du Comité central, sur les conséquences de l'invasion de l'Afghanistan, 30 décembre 1979.

Extraits de l'ouvrage de Mikhaïl Gorbatchev, *Perestroïka : vues neuves sur notre pays et le monde*
Déclaration des droits des nations baltes du 14 mai 1989.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 8

Explicitation de l'épreuve

Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio). S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 700 et 1 000 mots. S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes. S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes. Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Rapport de l'examineur :

Monsieur Karim CHABANI

Répartition des notes

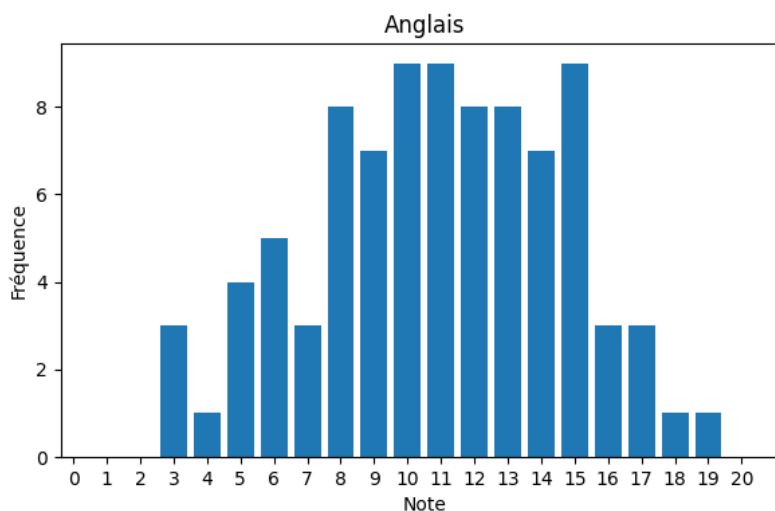
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 10,9/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 8/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2022

Nombre de prestations ont été satisfaisantes cette année, et on ne peut que s'en réjouir ; mais il nous a paru nécessaire de rappeler cet impératif : « De la clarté, avant toute chose ». Cet objectif essentiel n'est accessible qu'à travers une langue anglaise correcte mais aussi une méthodologie qui permettra d'éviter toute confusion, autant que faire se peut. Les candidats doivent associer ce but à la sélection d'informations pertinentes.

Ainsi, une introduction doit contenir quelques éléments de mise en contexte qui permettent de comprendre pourquoi le sujet est abordé dans le document soumis à la réflexion des candidats. Aussi, pendant la préparation, les documents audio-visuels sont accompagnés d'un libellé précisant la date et la source. Trop de candidats semblent ignorer à ce sujet ce qu'est NPR (radio nationale américaine, dont l'acronyme n'est pas précédé de *the* en anglais), source loin d'être obscure étant donnée la nature de cette épreuve. Il est donc utile de connaître les orientations des différents organes de presse pour repérer les présupposés idéologiques identifiables dans le document. En revanche, présenter un article comme émanant d'un journal « démocrate » alors qu'il critique la politique de Joe Biden mérite de souligner cette incongruité afin de ne pas laisser s'insinuer dans l'esprit de l'examineur le soupçon du contresens (lequel s'est avéré manifestement dans quelques rares prestations). L'identification du contexte de publication peut être indispensable (par exemple, un texte sur le réchauffement climatique publié alors que se tient la conférence internationale sur le climat, soit fin 2021) mais il peut être aussi crucial de savoir tenir compte de l'évolution de la situation (dans le même cas, il est dommage de ne pas mentionner le dernier rapport du GIEC – IPCC en anglais – publié en avril dernier mais aussi la guerre en Ukraine, qui ne peut pas manquer de changer la donne mondiale en matière énergétique). Rappelons aussi que, pendant l'épreuve, les candidats disposent d'un document correspondant à chaque sujet audio-visuel et qui en redonne la date, la source et le titre : il est prudent de s'y référer plutôt que de se fier à sa mémoire en cas d'hésitations. Les noms propres peu connus mais objectivement importants à la compréhension du document y sont en outre consignés.

C'est aussi avec cet objectif de clarté à l'esprit que nous conseillons de distinguer résumé et commentaire en deux parties distinctes. Plusieurs candidats ont fait le choix de combiner les deux, ce qui n'est pas rigoureusement interdit mais ne rend guère service à ceux d'entre eux qui ont peiné à produire un discours clair. Le compte-rendu a pour but de vérifier que le sens littéral du texte a bien été compris : il faut donc éviter toute interférence avec des ajouts ou des réflexions personnelles. A *contrario*, un montage de citations (surtout lorsque celles-ci incluent des termes peu transparents ou des expressions idiomatiques) ne donne aucune assurance de la compréhension du texte. Les candidats (fort heureusement, peu nombreux) qui se sont rendus coupables de cette maladresse méthodologique n'ont pu ainsi gagner aucun point dans cet exercice de reformulation qu'est le résumé. Le résumé peut être linéaire ou synthétique (choix laissé à l'appréciation du candidat) mais il est toujours bienvenu de bien en marquer les articulations. Il est désastreux d'avoir le sentiment qu'un candidat improvise un résumé à partir d'un parcours rapide de l'article qu'il a sous les yeux. Il faut préciser ici que la nature des sujets pouvant varier, cela implique des attentes différentes. Ainsi pour un document sonore de deux minutes trente, qu'il peut réécouter comme il le souhaite, le candidat peut raisonnablement viser la quasi-exhaustivité afin de ne pas avoir à fournir un commentaire extrêmement long. Cela n'exclut évidemment pas de distinguer l'essentiel du secondaire (ainsi certains candidats font d'une référence anecdotique le cœur de leur commentaire révélant au mieux une méconnaissance, au pire un profond contresens : sur un sujet sur le harcèlement sexuel, l'un d'entre eux a été ainsi amené à faire presque tout son commentaire sur les tensions raciales aux États-Unis). Un sujet vidéo (en général, proche de la durée maximale de 5 minutes) donne beaucoup plus d'informations, ce qui, pour le candidat, implique d'être plus synthétique. Pour compléter ce tableau, nous précisons également qu'afin de ne pas exagérer les écarts entre les sujets, nous avons choisi des sujets de longueur moyenne (aux alentours de 800 mots plutôt que des 1000 mots autorisés par les textes).

Il est donc ensuite conseillé de procéder à un commentaire du texte. Contrairement aux exigences d'autres disciplines ou d'autres concours, nous ne demandons pas de lecture du texte pour la simple raison que cela créerait une inégalité de fait entre les trois différents supports possibles. Sans être interdite, la prise en compte de l'aspect formel des documents n'est pas exigée. Si c'est le cas, cela nécessite de réellement éclairer la perspective du candidat sur un sujet d'actualité et la présentation qui en est faite (les remarques vainement formelles ne répondent pas au critère de pertinence mentionné plus haut). Il ne faudra pas forcément prendre pour argent comptant les propos tenus par les journalistes ou les intervenants sollicités. En revanche, la remise en question de ceux-ci devra se faire de manière argumentée et non au nom d'une supposée partialité de tel ou tel organe de presse.

Les candidats jouissent d'une relative liberté dans les problématiques qu'ils peuvent rattacher : il existe, en revanche, des incontournables de l'actualité dont faire l'économie fragilise grandement la pertinence des analyses proposées. La funeste actualité des tueries par balles aux États-Unis ne peut pas être évacuée ou légèrement traitée, même pour parler d'un texte qui les précède très nettement. À l'inverse, parler de la nomination de Ketanji Brown Jackson (certes d'actualité) est peu pertinent à ce sujet. Un long *excursus* ou des répétitions (parfois strictement identiques ou sous la forme des variations sur le même thème) à l'envi donne le sentiment d'un remplissage qui n'invite pas à la clémence de l'examineur.

Certains commentaires trahissent une réelle difficulté de problématisation : un document qui porte, en apparence, sur les modes de production des baies d'açai n'invite pas à une réflexion sur la gastronomie ou la diététique mais la mondialisation, le commerce équitable ou les nouveaux modes de consommation. Il faut encore souligner que l'épreuve d'anglais n'est pas une épreuve d'histoire. Quand un des sujets porte sur la Guerre Froide, il n'est pas inutile de faire un rappel historique mais il faut se garder de ne réciter que des notions tirées d'un programme d'histoire (qui s'arrête en 1991, cette année). Aussi, le jury s'attendait davantage à des développements sur la guerre en Ukraine et la guerre commerciale avec la Chine mais aussi l'affaire Skripal ou le syndrome de la Havane. Un sujet sur le boycott d'artistes russes ne devrait pas donner lieu à un commentaire sur le mouvement *Black Lives Matter* et le retrait de la Barbade du Commonwealth mais serait beaucoup plus logiquement associé à la question de la *cancel culture*. Il est conseillé d'envisager un plan de commentaire qui apporte d'abord des informations complémentaires sur la problématique de l'article identifié lors du commentaire puis qui élargit progressivement la perspective pour montrer les ramifications de celle-ci. La démarche d'ensemble est donc essentielle, comme dans toute démonstration.

Les connaissances en civilisation laissent aussi percevoir un manque de précision qui rend parfois la compréhension et l'expression des enjeux extrêmement difficile. A titre d'exemple, la confusion, hélas courante, entre Irlande et Irlande du Nord ou, pire, entre Angleterre et Royaume-Uni ne permet pas de traiter le risque politique majeur que connaît ce pays en ce moment. De nombreux candidats se sont avérés incapables de faire référence aux conséquences effectives du Brexit ou les dernières élections (locales) britanniques, ce qui traduit *a minima* un certain manque d'attention ou d'intérêt pour l'actualité de nos voisins anglophones. Il est par ailleurs rappelé le danger de « donner le bâton pour se faire battre » : certains candidats ont ainsi fait le choix d'attirer l'attention sur des points mineurs du texte portant sur un chapitre historique précis (Thomas Becket et Thomas Cranmer) en sachant très peu sur la question.

Les États-Unis ont davantage été traités à travers le prisme des dissensions idéologiques qui traversent la société américaine. Là encore, il faut éviter de tout brasser dans le terme unique de « culture wars », qu'il convient de savoir définir. Toutes ces questions extrêmement polémiques ne doivent pas appeler à une prise de parti mais à une présentation claire des enjeux politiques qui s'y articulent. Il faut décomposer la logique idéologique qui sous-tend le passage d'une législation, une nomination à la Cour Suprême ou une prise de parole publique, et non d'y apporter son soutien. D'un autre côté, il faut se prémunir d'un relativisme douteux qui met sur un pied d'égalité des propos discutables et des faits avérés (par exemple, une rumeur et des propos scientifiques, ou la propagande russe face aux reportages occidentaux). Les controverses liées aux sujets proposés fournissent un matériau immédiatement utile aux candidats pour leur commentaire et permettent de rendre compte du climat politique américain. Il faut donc formuler avec soin (s'il faut le rappeler, il s'agit d'une épreuve de langue) : l'utilisation très récurrente du terme *bipartisanship* à la place de *two-party system* ou *polarisation* donne lieu à des contresens complets. Plus généralement, sur des sujets qui peuvent engendrer des glissements de sens, une vigilance particulière doit être accordée aux questions linguistiques. Trop de candidats de marquent pas (assez) les terminaisons, rendant impossible de distinguer singulier et pluriel, présent ou passé. Si on n'attend pas un anglais sophistiqué mais au contraire clair, il n'en est pas moins vrai qu'un anglais rudimentaire mène à des positions caricaturales. La nature spécifique de ce concours justifie de pénaliser des candidats qui, en raison d'une présentation simpliste, expriment des opinions intenable. Par exemple, un candidat qui cite des théories complotistes doit savoir montrer qu'il ne les reprend pas à son compte, exercice

rhétorique en soi simple et fort bien mené par nombre de candidats. Parallèlement, il est très difficile de soutenir que les émeutiers du Capitole incarnent simplement une certaine vision de la démocratie et de la liberté des peuples à s'exprimer librement. Enfin, les amalgames les plus douteux semblent causés par des fragilités lexicales : on ne peut dire que des groupes comme les *Proud Boys* ou le KKK sont tout simplement « très conservateurs », pas plus qu'on ne peut appeler les Hispaniques les « *Mexicanos* ». Il faut enfin souligner la prononciation, trop négligée, souvent au point de nuire à l'intelligibilité du discours. La prosodie du phrasé anglais est aussi parfois heurtée par un rythme saccadé, qui ne permet plus de repérer les éléments structurels de la phrase. En revanche, un candidat qui a une prononciation à l'évidence parfaitement authentique sans que le contenu de sa présentation en soit à la hauteur ne peut espérer une note très élevée. La clarté de l'expression doit se mettre au service de la pertinence de la réflexion.

Certains candidats semblent aussi croire bon de répéter dans leurs commentaires des éléments ayant trait aux articles tombés la veille sans réflexion sur la pertinence de ce lien ; un sujet sur la justice militaire associé aux ravages de la crise des opiacés ou à la notion de *Critical Race Theory* laisse planer le doute sur la probité et la simple cohérence de raisonnement du candidat. Le jury a connaissance des communications qui peuvent avoir lieu entre les candidats et ces pratiques ni ne leur rendent service, ni ne leur font honneur.

Nous souhaitons enfin rappeler qu'aucune erreur n'est en soi réhabilitaire et que même les prestations qui ont obtenu de très hautes notes contenaient certains défauts. Les questions de l'entretien n'ont que pour but d'améliorer la note des candidats, qui doivent se sentir encouragés à approfondir leur réflexion mais aussi à reconnaître certaines ignorances pour pouvoir faire valoir leurs connaissances à d'autres sujets. L'objectif n'est pas un idéal encyclopédique et inaccessible mais un discours clair et instruit sur un sujet qui n'est pas censé laisser indifférent, sans rendre tendancieux.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On trouvera ci-dessous la liste classique des erreurs les plus courantes qui, année après année, ne changent guère.

Grammaire et lexique

- la syntaxe des phrases interrogatives est toujours l'objet d'erreurs nombreuses (un candidat sur deux, environ) : « To what extent guns are a protection ? », « I will show to what extent is it possible to say... » (interrogative indirecte) ;
- depuis : *since* et *for* sont confondus ; - le *present perfect* est rarement utilisé (« For a few months, President Macron is » → *has been*) ;
- *the United States* est suivi d'un verbe au singulier et non au pluriel → *the United States is* ;
- il faut mettre un article défini (*the*) devant *United States*, *United Kingdom* et *European Union* ; en revanche, il ne faut pas mettre d'article défini devant Ø *Great Britain* ;
- la proposition infinitive reste l'objet d'erreurs : « Trump wants that they leave » → « Trump wants them to leave » ;
- le génitif n'est pas toujours prononcé : « people Ø rights » → « people's rights » ;
- l'expression des dates est très souvent fautive : « it was published Ø the thirty one December » : « it was published on December the thirty-first » / « on the thirty-first of December » ;
- les pronoms possessifs sont parfois confondus (où l'on perçoit souvent l'influence du français) : « The President and its wife », « violence and her consequences »... ;
- le participe passé est largement malmené : « the right to be forget », « this even has been using in order to... », « to be understand », etc. ;
- le sens des auxiliaires de modalité n'est pas toujours bien maîtrisé non plus que leur utilisation grammaticale : « he can to do », « he should using », « he may means » (erreurs très graves) ;

- la construction des groupes nominaux en N1's N2 est calquée sur le français : « the Obama's behavior » = « the behaviour of the Obama » → « Ø Obama's behaviour » ; « another journalist's argument » (pour « un autre argument du journaliste ») = « the argument of another journalist » → « another argument of the journalist ('s) » ; « a Wolf's book » = « the book of Wolf » → « a book by Wolf » ;
- *which* et *who* sont utilisés de manière interchangeable : « a man which », « a policy who », etc. ;
- les verbes irréguliers ont donné lieu à de multiples erreurs : « he drewed », « he drived », « the policy leaded by Putin », « I have forgot », « I choosed », etc. ;
- *before* et *after* doivent être suivis d'une forme -ing, et non d'un infinitif complet, comme toutes les prépositions ;
- *economical* (≈ « qui permet de faire des économies ») est presque systématiquement utilisé à la place de l'adjectif *economic*, au sens beaucoup plus générique ;
- *politic* est généralement utilisé à la place de *politics* (« he stopped doing politic », *policy* (« the foreign politic of the US »), *political* (« this is a major politic issue ») et *politician* (« he is a famous British politic ») ;
- les accords verbaux sont souvent incorrects, en particulier lors de l'entretien : « he have », « he do », « A few years ago, people think that it is possible to... ») ;
- l'expression de la quantité est très souvent problématique : confusion *few* / *a few* (« it was published Ø few months ago », (a) *few* / (a) *little* (« he has spent few time... »), *much* / *many* (« much things have been said », « many money », etc.) ;
- le prédicat d'existence (there is, there are) n'est pas toujours bien exprimé : « it exists », « if it had... » ;
- attention à ne pas confondre *loss* (substantif) et *lost* (participe passé) : « the lost of unity » ; « traduire » se dit *translate* et non *traduce*, qui signifie « calomnier » ;
- les indéénombrables (*information, advice, news...*) donnent lieu à de multiples erreurs : (« these information(s) are » pour « this information is », « a useful advice » pour « a useful piece of advice » / « some useful advice », etc.) ;
- *media* est déjà un pluriel en anglais : « a medium » → « several media » : il ne faut donc pas dire « the medias » ;
- les expressions « on the one hand » / « on the other hand » sont souvent rendues de manière approximative (« for the first hand », etc.) ;
- certains candidats mettent des -s aux adjectifs, ce qui constitue une faute inqualifiable en anglais : « others countries », « differents arguments », etc. ;
- ne pas confondre *people* dans le sens de « gens » et *people* dans le sens de « peuple », car l'usage grammatical diffère : « the American people is » = « le peuple américain est », « Ø American people are » = « Les Américains sont » ;
- « intéressant » se dit « interesting », et non « interessant » ; « un représentant » se dit « representative » et non « representant »
- on ne dit pas « I am agree » / « I am not agree » mais « I agree » / « I disagree » ;
- on ne dit pas « the one of » / « the ones of » mais « that of » / « those of » ;
- *like* et *as* sont confondus dans de nombreux cas : « countries as Britain », « he is seen like a hero », etc. ;
- le fonctionnement de *hundred* / *thousand* / *million* / *billion* est à revoir (« 17 billions of dollars » → « 17 billion Ø dollars » ; « million Ø people admire him » « millions of people admire him ») ;
- *society* s'utilise généralement sans article défini : « the American society » → « Ø American society » ;
- les prépositions de base et leur usage doivent être maîtrisés : « listen to » et pas « listen Ø », « different from » et pas « different as », « think of / about » et pas « think to », « 1984 by Orwell » et pas « 1984 from Orwell », « on TV » et pas « at TV ». Attention en particulier à bien utiliser la préposition « on » avec le verbe « comment » : de trop nombreux commentaires

commencent ainsi par la même erreur (« To comment Ø the text », etc.) ; on ne dit pas « at the line 29 », mais « in, on ou Ø line 29 » ;

- *criticize* à la troisième personne du singulier est rarement bien conjugué : il faut bien dire « the journalist criticizes » (compter 4 syllabes) ;
- *the* / Ø donne lieu à beaucoup d'erreurs : « the life is hard nowadays », « the reality might be disappointing »... Il ne faut pas confondre le générique et le spécifique ; - « responsibility » / « responsible of » → « responsibility » / « responsible for » ;
- « it could remember us Obama » → « it could remind us of Obama » (« to remember sth »: se rappeler (de) qqch) ;
- les comparaisons sont à revoir : on ne dit pas « the same than » mais « the same as », on ne dit pas « as big than » mais « as big as », on ne dit pas « bigger that » mais « bigger than » ;
- « deceive » signifie « tromper » et non « décevoir » ;
- « he doesn't have to » ne signifie pas « il ne doit pas », mais « il n'est pas obligé de » ; pour exprimer le contraire de « have to », il ne faut pas utiliser « not have to » mais « must / ought not to, shouldn't... » ;
- *whose*, parfois utilisé suivi d'un *the* fautif, et intégré dans une structure qui constitue un calque syntaxique du français, ou remplacé par *which* avec la même syntaxe : « The Dorchester Collection whose the sultan is [the owner] » → « The Dorchester Collection whose owner is the sultan ») ; « a text which the main subject is » → « a text whose Ø main subject » / « a text the subject of which is », etc.) ;
- la différence entre *critic* / *criticize* / *criticism* / *critical* est à revoir ; « a dictatorship », « censure » → « a dictatorship », « censorship » ;
- « actual » ne signifie pas « actuel », mais « réel », « véritable » : « the actual crisis » → « the current crisis » ;
- « too much aggressive » → « too Ø aggressive » (too much + nom indénombrable).

Phonologie

Accents toniques mal placés.

'event → e'vent 'percent → per'cent 'develop (et ses dérivés) → de'velop to com'ment → to 'comment 'beginning → be'ginning 'consider → con'sider fo'cuses → 'focuses.

Consonnes mal réalisées

guilty, *guarantee*, *guardian* : ne se prononce pas /gw/, mais /g/.

answer : le w est muet.

should / *would* / *could* : le l est muet.

debt / *doubt* : le b est muet.

knowledge, *psychology* : souvent (mais pas toujours), lorsqu'un mot commence par deux consonnes, on n'en prononce pas la première ; c'est le cas ici, où le k et le p en gras sont muets.

also : le s se prononce /s/ et pas /z/.

who : attention, ce mot se prononce /hu:/ et non /wu:/.

enough : "gh" se prononce /f/ et non comme s'il équivalait à "through".

crisis : le premier se prononce /s/ et non /z/.

Voyelles souvent mal réalisées

author : n'est pas diphtongué et se prononce /ɔ:/.

now : se prononce /aʊ/ et non /əʊ/ (= « no ») ; *idem* pour *crown*.

great est diphtongué et se prononce /eɪ/, pas /i:/ (= *greet*).

biased : se prononce /'baɪəst/ et non /bjeɪzd/ ou autre prononciation fantaisiste.

says : si ce verbe est diphongué à l'infinitif (/seɪ/, il ne l'est pas à la troisième personne du singulier au présent simple (/sez/).

idea : s'il n'est pas diphtongué (aɪ'diə), le mot change de sens → /aɪ'di:/ = ID = carte d'identité.world, word, work : le "o" se prononce /ɜ:/ ; prononcé /ɔ:/, il donne un autre mot (*walled, ward, walk...*).

pleasant : se prononce /e/ et non /i:/.

real : se prononce /ɪə / et non « à l'espagnole ».

movement : le "o" se prononce /u:/ et pas /ʊ/.

also : le "a" se prononce /ɔ:/.

women : au pluriel, les deux voyelles se prononcent /ɪ/.

country : n'est pas diphtongué, mais se prononce /ʌ/.

practise, imagine, examine : le i se prononce /ɪ/ et non /aɪ/.

Britain : ai n'est pas diphtongué, mais se prononce /ə/, voire ne se prononce pas (/ˈbrɪt(ə)n/).

crisis : le se prononce /aɪ/ et non /i/.

those : le "o" ne se prononce pas /u:/, mais /əʊ/.

De manière générale, les terminaisons en -ed sont mal réalisées : leur prononciation (/ɪd/, /t/, /d/, mais en aucun cas /ed/) dépend de la consonne qui les précède.

Exemples de sujet donnés

We're headed for a global energy crisis. What we need is a transition strategy. (THE WASHINGTON POST; October 21, 2021).

Gun sales: More diverse buyers shift firearm culture (THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR; March 14, 2022).

The Right Likes Book Bans. That Fuels the Left's Cancel Culture. (THE NEW YORK TIMES; April 19, 2022).

Why Boris bashes the archbishop (THE ECONOMIST; Apr 23rd 2022).

From pool to track: disputes over trans athletes mustn't make everyone a loser (THE OBSERVER; Sun 3 Apr 2022).

Britain's Kafkaesque boycott of Russian culture plays straight into Putin's hands (THE GUARDIAN; 27 May 2022).

Joe Rogan and Spotify explained (BBC News; Feb 5, 2022).

Judge Kathryn Kimball Mizelle (NPR, April 19, 2022).

Judge Jackson, Madeleine Albright and being 'first' (NPR; Mar 24, 2022).

Queen Elizabeth's jubilee (BBC, Feb 6, 2022).

January 6 committee considers action on Ginni Thomas (CNN; Mar 28, 2022).

Elizabeth Holmes arrives at court for Theranos trial (CNBC; Aug 31, 2021).

Democrats failed black voters (Fox News, Apr 13, 2022).

Harm reduction over criminalization (ABC, Dec 31, 2022).

The CRT witch hunt (MSNBC, Jan 27, 2022).

Should Jimmy Carr Be Cancelled ? (ITV, Feb 8, 2022).

6) Épreuve de langue autre que l'anglais

Coefficient 6

6.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de 15 minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant 15 minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de 10 minutes.

Répartition globale des notes

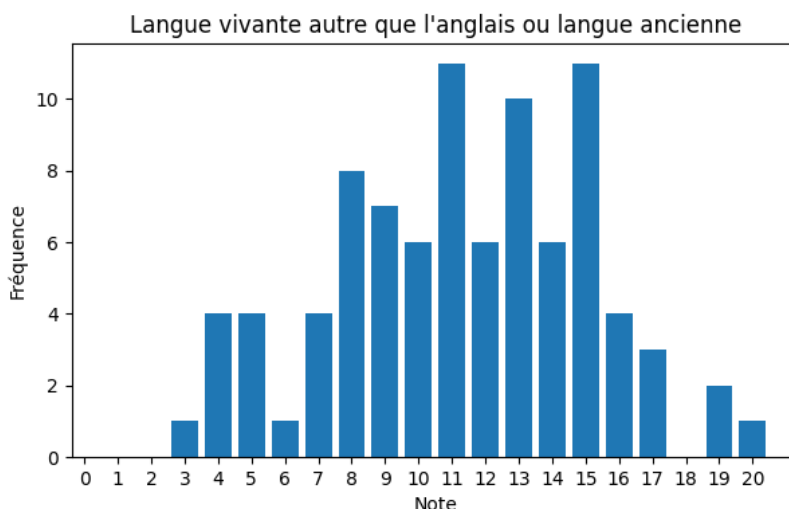
Nombre de candidats interrogés : 89

Note moyenne : 11,3/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20



6.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 24

Note médiane : 12/20

Premier quartile : 9,75/20

Troisième quartile : 13,5/20

Commentaires sur la session 2022

Pour l'épreuve orale d'allemand « langue obligatoire » (LV2), 29 candidats étaient inscrits, 24 ont finalement été interrogés suite à 5 abandons. Si le nombre de candidats a baissé, les résultats de la session 2022 sont honorables et en augmentation, la moyenne s'établissant à 11,79/20 (2021 : 10,95/20). Presqu'un tiers des sujets avait un support audiovisuel : 4 vidéos et 1 enregistrement audio ont été proposés aux candidats de la session 2022.

Cette année, plusieurs candidats ont finalement obtenu une note satisfaisante malgré leur fragilité dans la maîtrise grammaticale de l'allemand : ils ont su convaincre le jury par un exposé riche et clair, et par une volonté de dialoguer avec l'examineur. Dans certains cas, celui-ci a même dû interrompre une « disputation » tout à fait remarquable, le temps de l'épreuve étant écoulé.

Les sujets sélectionnés ont reflété l'actualité des pays de langue allemande de l'année universitaire 2021-2022. Si, à la différence de la session précédente, aucun sujet n'avait pour thème des mesures anti-COVID, plusieurs d'entre eux évoquaient les conséquences sociétales de la pandémie, tel que l'avenir du télétravail dans les entreprises ou encore les efforts des petites villes pour attirer les télétravailleurs et leurs familles afin de contrer l'exode rural.

Deux sujets avaient pour thème les conséquences de la guerre en Ukraine pour l'Allemagne : l'un portait sur l'importance des « Tafeln » (banques alimentaires / 'restos du cœur') dans l'aide aux réfugiés, alors que l'autre suggérait un lien entre le vécu des millions de réfugiés allemands de l'après-guerre (1945-47) et les efforts de la société civile berlinoise actuelle pour accueillir au mieux les réfugiées ukrainiennes et leurs enfants.

Plusieurs sujets présentaient des faits de civilisation du pays d'immigration (« Einwanderungsland») qu'est devenue l'Allemagne depuis les années soixante. Ainsi, les candidats ont dû expliquer et commenter le succès du « Döner Kebab » dans l'alimentation des Allemands, la place des enfants des « Gastarbeiter » en la personne de Daniela Cavallo, nouvelle cheffe du comité d'entreprise de VW, ou encore le regard confiant sur sa vie en Allemagne d'un jeune réfugié irakien, Kheder Sulaiman, qui obtient à l'âge de 21 ans le titre de « Friseurmeister » (maître coiffeur) à Munich.

Bien évidemment, on ne pouvait pas passer à côté d'un événement majeur de la vie politique allemande : les élections législatives de septembre 2021. Une vidéo passait en revue la journée du 8 décembre 2021, jour de l'élection par les députés allemands d'Olaf Scholz comme Chancelier fédéral, chef d'un gouvernement de coalition vert-jaune-rouge (« Ampelkoalition »).

Beaucoup de candidats s'étaient préparés avec sérieux à l'oral d'allemand. Le jury a ainsi été ravi d'entendre des résumés synthétiques et des commentaires structurés dans une langue assez fluide permettant le développement d'une réflexion personnelle nuancée. Toutefois, le nombre souvent important de fautes de langue n'a pas permis d'attribuer des notes supérieures à 17/20.

Plusieurs candidats ont su profiter des connaissances de leurs cours de littérature et de civilisation allemande pour enrichir leur commentaire de références culturelles intéressantes. Un candidat n'a pas hésité à puiser dans ses connaissances en philosophie pour commencer son exposé par une référence à « Aristot » (Aristoteles) selon lequel l'homme est par nature un animal social (« politisches Tier »)

vivant en société. D'autres ont habilement évoqué leurs expériences personnelles dans un des pays de langue allemande pour illustrer ou prolonger une thématique du document à expliquer.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, ce choix devrait être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Assez peu de candidats pensent à évoquer, voire à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur. A la fin du commentaire, revenir sur le titre du document peut s'avérer un choix élégant pour clore l'exposé.

Au cours de leur préparation, les étudiants s'entraînent régulièrement en colle au format de l'examen oral et à l'étude d'un document en temps limité. Toutefois, le jury constate qu'un certain nombre de résumés sont assez superficiels : plusieurs candidats passent à côté de notions et de passages importants. Il est indispensable de procéder à une lecture très attentive du texte, de ses énoncés principaux, voire de ses éléments rhétoriques. Une lecture trop hâtive est souvent source de malentendus et de contre-sens dans le commentaire. Le jury invite les candidats à se référer parfois directement au document, à en relever et commenter les notions clés («*In Zeile 14-16 behauptet der Journalist, dass ...* » / «*Diese Idee finden wir in Zeile 25, ich zitiere : ...* »). Toutefois, toute citation doit être contextualisée, expliquée.

Pour que l'examineur puisse comprendre et apprécier une prestation orale, il faut que la prononciation du candidat soit claire et agréable à entendre, que l'on perçoive le plaisir du candidat à s'exprimer dans une langue soignée. Dès lors que les désinences sont erronées ou absentes, si la syntaxe est malmenée, le lexique approximatif ou la prononciation déconcertante, c'est toute l'harmonie et le rythme de la langue qui en pâtissent. Et cela est arrivé à plusieurs candidats qui avaient, certes, des choses à dire, mais qui n'arrivaient pas à communiquer dans une langue adéquate, intelligible.

Les bonnes prestations orales ont été non seulement parfaitement compréhensibles et surtout agréables à entendre. Ces candidats ont su trouver une rhétorique et une gestuelle appropriées pour se montrer convaincants et capables de communiquer avec l'examineur. Il est vrai qu'une épreuve orale est un exercice rhétorique particulier où la personnalité du candidat et sa force de conviction sont des leviers non négligeables.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

On peut rappeler aux futurs candidats à l'épreuve d'allemand l'intérêt de s'entraîner régulièrement à la compréhension de l'oral sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des chaînes de l'audiovisuel public (ZDF, ARD, ARTE), et en particulier celui de « Deutsche Welle » (avec ses rubriques très utiles de la page « Deutsch aktuell »). Tout comme la lecture de la presse écrite, le visionnage ou l'écoute de reportages audiovisuels s'avère un moyen efficace non seulement pour suivre l'évolution des enjeux sociétaux, mais aussi pour entendre un allemand de qualité et se familiariser avec la prosodie de la langue allemande contemporaine.

Inutile de dresser ici une liste des erreurs observées lors des oraux de cette année, une telle liste ne vous permettrait pas forcément d'améliorer votre niveau de langue. Essayez plutôt de bien profiter des conseils prodigués par vos professeurs en cours et plus particulièrement par vos khôlleurs. Demandez-leur de vous indiquer les moyens d'améliorer votre prononciation et votre façon de formuler, et vérifiez bien auprès d'eux si vous parvenez à progresser. Ils peuvent vous aider à vous débarrasser de certains tics de langage ou à éviter l'emploi répété des mêmes formules rhétoriques. Il va de soi que la prise de parole spontanée en cours est une pratique indispensable pour gagner en confiance et se sentir à l'aise dans une langue vivante.

Une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de la préparation aux épreuves du concours. Une telle révision rassurera notamment les étudiants un peu plus faibles en allemand.

Les candidats disposent de 15 minutes pour exposer (résumer et commenter) sans que l'examineur n'intervienne. Une horloge leur permet de vérifier l'avancée du temps de l'épreuve. L'examineur demandera au candidat de terminer son exposé par une phrase de conclusion si le temps imparti est clairement dépassé, afin de conserver quelques minutes pour l'entretien.

Une maladresse observée chez plusieurs candidats : un commentaire déconnecté de la thématique du texte à expliquer. Ces candidats, probablement peu inspirés, ont préféré exposer des connaissances de cours, mais ont oublié de créer par une transition appropriée un lien entre le résumé du document et le commentaire : le document à expliquer devient alors un simple « prétexte ».

Le défaut inverse, hélas fréquent, consiste à reprendre dans son commentaire les points déjà évoqués dans le résumé : il s'agit dans ce cas de paraphrases, voire de « redites ». Or, un commentaire se doit d'être « personnel » : au candidat d'apporter une réflexion personnelle, de faire intervenir ses connaissances dans plusieurs domaines pour approfondir la thématique, de choisir un aspect essentiel du document pour élargir le débat.

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans votre commentaire, la justesse de vos réflexions et une approche personnelle seront appréciées. Pensez à soigner votre conclusion : une dernière phrase bien formulée sert de passerelle à l'échange avec l'examineur.

Dans cet échange, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées pour ouvrir sur une véritable discussion.

Exemples de documents proposés

Si certains articles de presse ont été raccourcis pour respecter la limite réglementaire, aucun n'a été retravaillé, afin de garder l'authenticité de la langue du document. Les aides lexicales ont été peu nombreuses et réservées à des notions techniques ou rares.

Voici un choix de documents proposé aux candidats :

A Sujet vidéo :

"Kampf gegen Landflucht - Landleben auf Probe", ZDF 23.04.2022.

B Sujet audio :

« Stirbt das 'Sie' aus? », Deutsche Welle 27.9.2021.

C Sujets texte :

"Hamburg glaubt an gemeinsamen Religionsunterricht für alle", Der Spiegel 28.04.2022.

"Home-Office: Freiheit fürs Büro", Süddeutsche Zeitung 19.02.2022.

"Porträt: VW-Betriebsratschefin Cavallo", Tagesschau 18.03.2022.

"Eine Berliner Kreation : Der Döner Kebab wird 50", Frankfurter Allgemeine Zeitung 23.03.2022.

"Berlin öffnet Arme und Herzen – und das Tor zur eigenen Geschichte", Tagesspiegel (Berlin) 4.3.2022.

6.1.2) Épreuve de chinois

Rapport de l'examineur :

Madame Fangyun QIN

Le faible nombre de candidats interrogés (1) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve orale de langue vivante *chinois*.

Le document textuel proposé au candidat est extrait d'un *post* du site Web chinois connu : « *Zhihu* (Le savez-vous ?) », il date de mars 2021 et s'intitule « Faut-il négliger le cours d'EPS ? ». Remanié, il est d'un niveau linguistique accessible de 500 caractères environ et accompagné d'une aide de vocabulaire.

L'auteur, sous le pseudonyme de « Parents aimant lire », fait part des plaintes de son enfant en CM 2 qui voit ses cours de sport utilisés systématiquement pour en faire un cours de chinois ou de mathématiques. L'auteur fait également un parallèle avec l'augmentation du taux de myopie chez les enfants et met en cause la course frénétique au taux de réussite à l'examen menée par les écoles en général. Il les interpelle et appelle à réhabiliter le cours de sport et à accorder plus d'importance à la santé physique des enfants, indispensable pour réussir les études.

Ce phénomène a suscité des débats ces dernières années en Chine. En dépit d'un projet de loi visant à instaurer des heures obligatoires d'activités sportives au sein de l'école en 2020, cette pratique demeure monnaie courante.

Le candidat par sa prestation montre qu'il s'est bien préparé à l'exercice de l'épreuve. Il a parfaitement respecté le temps de parole de 15 minutes en mentionnant les sources de l'article en premier et en proposant un exposé structuré.

L'examineur constate néanmoins que le compte rendu du document est succinct et que les commentaires occupent la majeure partie de son exposé. Le candidat a bien su démontrer sa connaissance des conséquences de l'examen pour accéder aux études supérieures, *le Gaokao*, qui exerce des pressions très fortes sur les élèves dès l'école primaire. L'examineur regrette que le candidat ne se soit pas appuyé rigoureusement sur le texte pour construire son exposé. En effet, le *Gaokao* n'est qu'implicitement évoqué et n'est pas l'objet principal des griefs de ce parent d'élève. Le candidat, à l'aise à l'oral, emploie un vocabulaire relativement répétitif manquant de nuances et de richesse.

Dans la partie de l'entretien de 10 minutes, le jury a pu apprécier l'effort du candidat pour échanger en puisant dans ses connaissances et son attitude positive à interagir avec le jury.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour pouvoir rendre compte avec rigueur et justesse d'un document textuel et produire un commentaire adapté, il convient de comprendre les mots et phrases clés, et les détails significatifs (l'identité de l'auteur, le ton de celui-ci, à quel public son article est destiné, etc...) et de révéler toute la dimension du document.

Le jury recommande aux futurs candidats de se tenir au courant des actualités politiques, culturelles et sociales et de travailler les stratégies de compréhension afin de saisir le sens global d'un document pour en dégager la problématique. À titre d'exemple, nous citons des démarches telles que s'appuyer sur les sinogrammes connus vers les mots et tournures de phrases inconnus, formuler des hypothèses, examiner les contextes, extrapoler etc...

Le jury recommande également aux futurs candidats d'élargir davantage leur champ lexical pour pouvoir analyser, exprimer, émettre des opinions personnelles et échanger avec plus de nuances et finesse. La maîtrise des mots de conjonctions de coordination pourrait constituer un atout pour accéder à une autre dimension d'expression orale.

6.1.3) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examinateur : Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 36

Note moyenne : 11,2/20

Note médiane : 11/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 13/20

Commentaires sur la session 2022

Les sujets proposés aux candidats se réfèrent, comme lors des sessions précédentes, à l'actualité espagnole ou hispano-américaine. Le jury ne s'interdit aucun domaine. Les articles peuvent avoir un contenu plus spécifiquement politique, social, culturel ou économique. Ainsi, les candidats ont pu s'exprimer sur un projet de limitation du plastique, les flux migratoires en Amérique Latine, les féminicides, Gibraltar, les relations Venezuela/Colombie, les élections au Honduras ou au Chili, l'euthanasie, le statut des animaux en Espagne ou encore les détentions au Nicaragua. Ils sont généralement bien préparés à cette épreuve et, à de rares exceptions près, savent mettre leurs connaissances linguistiques et civilisationnelles au service de l'épreuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Du point de vue strictement linguistique, on a pu remarquer le souci plutôt général de soigner la prononciation et l'accentuation ; démarche qui a naturellement séduit le jury. Malheureusement, certains candidats se présentent encore en ayant une connaissance très approximative des conjugaisons, des valeurs des temps (notamment du passé composé, du passé simple et de l'imparfait), du lexique ou de la grammaire. D'autres, en revanche, manifestent une expression plutôt aisée et ont pour souci d'employer une terminologie précise et cohérente par rapport au texte proposé. Cette démarche louable est évidemment valorisée. En revanche, nul n'est besoin de parler trop rapidement (sans doute pour « faire authentique »). Un débit normal (et donc intelligible permettant en outre la prise de notes), pausé, est nettement plus bénéfique.

En ce qui concerne la méthode, l'exercice est plutôt bien compris et maîtrisé. Comme cela a été rappelé dans les rapports précédents (on pourra s'y référer pour plus amples informations), l'épreuve consiste tout d'abord en une adroite introduction qui présente le document et sa problématique ; vient ensuite une synthèse (structurée) du texte. Rappelons à ce propos qu'il s'agit de mettre en évidence les informations les plus importantes. Dans ces conditions, point n'est besoin de citer certaines phrases de l'article (*a fortiori* la reprise des formulations du journaliste est à proscrire). Puis, le candidat présente un commentaire civilisationnel dont le(s) sujet(s) doit/doivent être en lieu direct avec le texte. Rappelons qu'il s'agit d'une épreuve orale et que la communication est capitale. Lire ses notes presque sans discontinuer est donc pénalisé.

L'entretien (qui correspond aux dix dernières minutes de l'épreuve) est une étape capitale car elle permet de revenir sur certains aspects et donne la possibilité au candidat de montrer son aptitude à répondre à des questions de façon étoffée (notons que cette ultime étape peut permettre d'améliorer un oral jusqu'alors médiocre). Il s'agit d'un exercice qui nécessite de l'entraînement et pour lequel,

en raison de sa part d'improvisation, la langue (correcte, nuancée, avec une prononciation et une accentuation appropriées) doit faire l'objet de toute l'attention du candidat.

Articles proposés :

<https://elpais.com/clima-y-medio-ambiente/2021-09-21/la-venta-de-frutas-y-verduras-en-envases-de-plastico-estara-prohibida-en-espana-en-2023.html>

<https://elpais.com/mexico/2021-09-20/ee-uu-advierte-de-que-deportara-a-los-migrantes-que-entren-ilegalmente.html>

<https://elpais.com/mexico/2021-09-01/la-violencia-femicida-la-gran-tarea-pendiente-de-lopez-obrador-con-las-mujeres-de-mexico.html>

<https://elpais.com/espana/2021-09-22/el-reino-unido-amenaza-con-una-salida-no-negociada-para-gibraltar.html>

<https://elpais.com/mexico/2021-09-07/los-recortes-presupuestarios-agudizan-la-crisis-migratoria-en-tapachula.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-10-05/venezuela-reabre-su-paso-fronterizo-con-colombia-dos-anos-despues.html>

El Salvador: EE UU anuncia “una pausa” en las relaciones con el Gobierno de Nayib Bukele | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

<https://elpais.com/educacion/2021-10-05/colegios-publicos-que-renuevan-equipamientos-gracias-a-donaciones-privadas-altruismo-o-intromision-interesada.html>

<https://elpais.com/economia/2021-10-15/la-economia-venezolana-da-las-primeras-senales-de-vida-despues-de-ocho-anos.html>

Xiomara Castro consolida su ventaja para convertirse en la próxima presidenta de Honduras | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

José Antonio Kast: El miedo a las revueltas da alas a la ultraderecha en las elecciones de Chile | Internacional | EL PAÍS (elpais.com)

<https://elpais.com/espana/madrid/2021-11-03/javier-un-enfermo-de-ela-sera-este-miercoles-el-primer-madrileno-en-someterse-legalmente-a-una-eutanasia.html#?rel=lom>

Argentina abre su política de identidad a madres de niños robados fuera de la dictadura | Sociedad | EL PAÍS (elpais.com)

<https://elpais.com/mexico/2021-12-14/los-migrantes-de-la-ultima-caravana-la-policia-y-migracion-nos-han-tratado-como-animales.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-01-09/la-mazmorra-mas-oscura-de-daniel-ortega.html>

<https://elpais.com/sociedad/2021-11-17/la-iglesia-espanola-ha-pagado-ya-al-menos-dos-millones-de-euros-en-indemnizaciones-a-victimas-de-pederastia.html>

<https://elpais.com/planeta-futuro/2022-02-04/la-ironica-carencia-de-agua-potable-de-los-moradores-de-la-amazonia.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-02-02/el-drama-de-las-4268-ninas-de-entre-10-y-14-anos-que-fueron-madres-en-colombia-en-2020.html>

<https://elpais.com/espana/2022-01-16/casado-en-castilla-y-leon-no-se-maltrata-a-los-animales-esta-tierra-es-maltratada-por-sanchez.html>

<https://elpais.com/sociedad/2022-02-24/el-eterno-camino-para-el-matrimonio-igualitario-en-venezuela.html>

<https://elpais.com/internacional/2022-03-16/el-chavismo-anuncia-que-retoma-el-dialogo-con-la-oposicion-pero-con-condiciones-favorables-a-sus-intereses.html>

<https://elpais.com/mexico/2022-02-24/huir-quedarse-o-volver-la-dificil-decision-de-tres-mexicanos-atrapados-por-la-guerra-en-ucrania.html> (elpais.com)

<https://elpais.com/internacional/2022-01-27/xiomara-castro-llega-al-poder-en-honduras-anunciando-que-recibe-una-tragedia-nacional.html>

6.1.4) Épreuve d'italien

Rapport de l'examineur :

Madame Charlotte OSTROVSKI-RICHARD

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 4

Note moyenne : 16,5/20

Note médiane : 16/20

Premier quartile : 15/20

Troisième quartile : 17,5/20

Commentaires sur la session 2022

Cette année, quatre candidats ont présenté l'italien à l'oral. Leurs prestations ont démontré une préparation solide et sérieuse, tant au niveau de la langue italienne que des connaissances.

Le niveau de langue des candidats était excellent: l'un d'entre eux était bilingue, les autres avaient un excellent niveau et s'exprimaient avec une grande aisance. Toutefois, certaines fautes de langue, notamment des gallicismes, auraient pu être évitées: des termes du lexique courant n'étaient pas connus, des structures grammaticales de base n'étaient pas maîtrisées.

La qualité des connaissances sur la culture et l'actualité italiennes était hétérogène et une certaine disparité a été constatée entre les candidats. Certains connaissaient très bien l'actualité la plus récente. D'autres manquaient de connaissances de base, notamment sur l'actualité politique, assez mouvementée, des quatre dernières années. Dans l'ensemble, les textes ont été bien compris et bien analysés.

Certains candidats ont eu des difficultés à maîtriser le temps imparti: le commentaire doit durer 15 à 20 mn et il est suivi de 10 à 15 mn d'échanges avec le jury. Leurs commentaires ont été soit trop longs, soit trop courts. Pour les commentaires trop longs, les candidats ont passé trop de temps à faire le résumé du texte (qui se présentait comme une paraphrase du texte, avec des sous-parties bien identifiées). Le résumé ne devrait pas occuper plus de 3 ou 4 mn sur l'ensemble du temps imparti, et consister en une synthèse des grandes idées principales du texte, en excluant les éléments d'analyse du candidat et les exemples de l'auteur.

Rappelons que l'exercice ne consiste pas en un commentaire formel de l'article, mais que le texte est un prétexte à un exposé sur un sujet d'actualité, d'où l'intérêt de bien cerner le thème sur lequel est basé le développement. Ce dernier sera de préférence structuré en trois parties, afin de se donner la possibilité d'explorer toutes les facettes d'un sujet.

Les textes suivants ont été proposés:

- “Ucraina, l'Europa fa i conti con la sua debolezza”, Gianluca Di Feo, *La Repubblica*, 22 marzo 2022 ;
- “La guerra sui social: tra cronaca e fake news”, Viola Ardone, *La Repubblica*, 11 marzo 2022 ;
- “Più sentimento che politica, Zelensky esalta il cuore dell'Italia”, Concetto Vecchio, *La Repubblica*, 22 marzo 2022 ;
- “Dalla Russia con amore”, Gianluca Di Feo e Floriana Bulfon, *La Repubblica*, 17 giugno 2021.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux candidats de s'exercer en grammaire régulièrement et d'apprendre le vocabulaire systématiquement au cours de leur préparation, en utilisant un manuel de grammaire et

de vocabulaire journalistique, en lisant régulièrement, en visionnant films et documentaires en version originale, en écoutant la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italienne, le candidat doit s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (*La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il Sole 24 Ore, Il Fatto Quotidiano, L'Espresso...*) En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

6.1.5) Épreuve de russe

Rapport de l'examineur :

Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Le faible nombre de candidats interrogés (2) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Deux candidats ont été interrogés au concours littéraire en langue vivante russe. Le texte publié sur le site internet Sibérie.realii, abordait le sujet de la cinquième vague de l'émigration de Russie. En effet, des opposants à la politique de Poutine et à la guerre en Ukraine fuient la Fédération de Russie pour se réfugier en Turquie, en Serbie ou dans les pays issus des ex-républiques de l'Union Soviétique.

Le niveau des candidats a été excellent cette année, proche du niveau C1, voire C2, ce qui explique les notes attribuées. Les exposés ont été bien structurés et présentés dans une langue grammaticalement correcte et riche sur le plan lexical.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de suivre l'actualité de la Fédération de Russie. Pour bien comprendre ce texte, il fallait connaître également les vagues successives d'émigration et leurs causes. Il fallait connaître la composition de l'Union Soviétique.

Pour finir, un exposé bien présenté comporte une introduction avec la présentation de l'auteur et de la publication, deux-trois phrases de résumé, la lecture d'un extrait de texte, puis une explication linéaire. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours très délicate en russe et qui constitue toujours une difficulté pour les candidats.

6.1.6) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice :

Madame Anne FILLON

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 22

Note médiane : 8,5/20

Premier quartile : 5,25/20

Troisième quartile : 13,25/20

Commentaires sur la session 2022

Cette année, 22 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en deuxième langue, 3 hellénistes et 19 latinistes. Les résultats sont très hétérogènes et les prestations n'ont que très rarement su conjuguer traduction et commentaire à un niveau suffisant. Rares sont les candidat(e)s qui se sont montré(e)s capables de traduire suffisamment pour comprendre le passage proposé et trop souvent aussi, le commentaire de l'ensemble du texte a été essentiellement constitué de paraphrase. Cependant, plusieurs d'entre eux ont pu, au cours de l'entretien, avec l'aide du jury, manifester de réelles connaissances en langue ou en histoire et finalement montrer une capacité à saisir l'enjeu du texte.

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction d'un court extrait du texte et d'un commentaire de l'ensemble du texte proposé (sauf pour le passage à traduire) avec traduction française. Le choix des textes n'est pas fixé par un programme ; à titre indicatif, voici quelques auteurs proposés cette année : Pline le Jeune, Cicéron, Salluste, Suétone, Tacite, Tite-Live pour le latin, Euripide, Lysias, Plutarque en grec. Les extraits choisis sont significatifs et se prêtent facilement au commentaire, qu'il s'agisse de l'héroïsme de Clélie ou de l'appel au panhellénisme de Lysias. L'épreuve dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury. Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute de l'extrait du texte latin ou grec objet de la traduction. Par ailleurs, celle-ci doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec.

Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter l'exposé et, bien souvent, à rectifier des erreurs de traduction - voire, parfois, de lecture de la partie traduite - qui peuvent être dues à la brièveté du temps de préparation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous souhaitons encourager les candidat(e)s à consolider leurs connaissances en morphologie et en syntaxe, mais aussi, à travailler tout particulièrement l'apprentissage du lexique tout au long des deux années préparatoires : les trente minutes allouées à la préparation lors de l'épreuve ne permettent pas une recherche systématique dans le dictionnaire. La maîtrise du vocabulaire permet de rapidement comprendre l'essentiel du texte et de se concentrer sur la construction des phrases. On rappellera ici que, souvent, le sens d'un terme peut être approché par son analyse (si l'on sépare le préverbe du radical par exemple) ou, tout simplement par un rapprochement très simple avec le français : à de nombreuses reprises des candidat(e)s ont pu ainsi continuer leur traduction pendant l'entretien alors même qu'ils ou elles annonçaient ne pas savoir le vocabulaire ! D'autre part, de très nombreux termes très fréquents ne sont pas connus : *πολλοί, ἴσθημι, δύναμαι, ναῦς*, par exemple, pour le grec, ou, en latin, *cum, quod, magnus, quidam, spes*. Nous insisterons aussi sur la difficulté que les candidat(e)s éprouvent à identifier les conjonctions ou les pronoms : un apprentissage systématique est nécessaire. De même, il serait profitable de noter, au cours de ses lectures, les confusions de termes, très nombreuses (et parfois dues à une lecture erronée) : *pator et pateo* (et leurs différentes formes), *coepit et cepit, tero et terro, reorum et rerum, redeo et reddo, suscepta et suspecta, ita et ista, μεμηνέναι* rattaché à *μέμνημαι*, etc. Enfin, nous ajouterons que les candidat(e)s dont les prestations ont été les moins réussies ont systématiquement révélé au cours de l'entretien un manque de méthode dans la manière d'aborder les phrases : il convient de chercher d'abord à traduire le noyau de la phrase, sujet, verbe, complément essentiel, articulations principales et non de tâtonner mot par mot sans dégager la moindre structure.

Pour des conseils de lecture, dans le domaine de la littérature, de l'histoire et des *realia*, le jury invite les candidat(e)s à se reporter au rapport concernant l'épreuve de langues anciennes en option. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'épreuve de deuxième langue.

Par ailleurs, nous invitons les futurs candidates et candidats à pratiquer de manière intensive le « petit latin » ou le « petit grec » : seule la fréquentation régulière, sinon intensive, des textes authentiques leur permettra d'acquérir une familiarité suffisante avec la langue pour parvenir à une compréhension

rapide. Trop souvent des formes ou des emplois s'avèrent connus théoriquement lors de l'entretien, alors qu'ils n'ont pas été reconnus auparavant : le candidat ou la candidate ne parvient alors que tardivement à une lecture satisfaisante et regrette d'avoir perdu ainsi un temps précieux dans sa préparation.

En conclusion, le jury se réjouit du nombre de candidat(e)s ayant choisi de passer au concours le latin ou le grec comme deuxième langue et souhaite encourager les générations futures à suivre ces quelques conseils pour, grâce à leur investissement, s'approprier davantage les textes proposés et ainsi mieux en apprécier la valeur.

7) Épreuve d'option obligatoire

Coefficient 4

7.1) Épreuves de langue vivante

Remarques générales valant pour l'épreuve de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots au maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (*cf.* CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Lors de la préparation, le candidat prend attentivement connaissance du document proposé afin d'en repérer les idées principales.

En ouverture de l'entretien, l'examineur l'invite d'abord à en faire une présentation et à en proposer un compte rendu ; cette présentation et ce compte rendu doivent être assez brefs.

L'examineur conduit l'entretien, qui permet au candidat de compléter en tant que de besoin ce qu'il a présenté, d'approfondir certains aspects et de manifester ses compétences langagières.

7.1.1) Épreuve d'allemand

Rapport de l'examineur :

Monsieur Rainer POHL

Le faible nombre de candidats interrogés (2) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

2 candidats se sont présentés à l'oral d'allemand de l'option obligatoire. Si les remarques plus détaillées du rapport sur l'allemand LV2 valent pour l'ensemble des épreuves, il convient de rappeler que les documents écrits ou audiovisuels de l'option obligatoire sont plus courts et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Au début de l'entretien, ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur qui les invite à approfondir et commenter certains aspects.

L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Cette année, les deux sujets proposés étaient de courtes vidéos. Mais les candidats auraient tout aussi bien pu tomber sur des articles de presse. On ne peut donc que conseiller aux futurs candidats à l'épreuve orale optionnelle de s'entraîner régulièrement à la compréhension et au compte rendu oral de textes écrits tout comme de documents audio et vidéo. On trouve de nombreux enregistrements audio et vidéo sur les sites de la presse quotidienne et hebdomadaire, des radios et télévisions de langue allemande et en particulier sur le site de *Deutsche Welle* (voir notamment les rubriques bien utiles de la page « Deutsch aktuell »).

Quant aux résultats de la session 2022, il est difficile de les synthétiser avec seulement 2 candidats. On rappellera que pour cette épreuve orale il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté de communication. Dès lors, l'examineur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans l'entretien, la justesse de vos réflexions et votre capacité à rebondir sur les questions de l'examineur seront appréciées.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation.

Assez peu de candidats pensent à évoquer, voire à expliquer le titre du document, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. Souvent, c'est une bonne entrée en matière qui permet au candidat de faire le lien avec plusieurs passages et d'identifier les arguments de l'auteur.

Pour éviter trop de fautes de langue gênantes, une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de votre préparation aux épreuves du concours.

Mais même avec un niveau d'allemand un peu plus fragile, un candidat peut bien réussir son oral s'il est prêt à développer ses observations et à bien communiquer. Dans une épreuve orale, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées dans l'échange avec l'examineur.

Documents proposés:

„In dieser Praxis ist jeder willkommen“, *Zweites Deutsche Fernsehen (ZDF) 03.04.2022 2022.*

„Lebensmittel rund 6,2 Prozent teurer – Obst und Gemüse sogar noch mehr“, *Die Welt 20.04.2022.*

7.1.2) Épreuve de chinois

Rapport de l'examinatrice : Madame Fangyun QIN

Le faible nombre de candidats interrogés (2) ne permet pas de publier d'éléments statistiques significatifs en ce qui concerne les notes attribuées.

Commentaires sur la session 2022

Deux candidats se sont présentés à l'épreuve orale de l'option obligatoire.

Le texte proposé est tiré du *Journal du soir de Canton (Yang Cheng Wan Bao)*, paru le 22 février 2022, intitulé « La vague d'inscription matrimoniale du 22 février 2022 ». Remanié, le document ne contient que 500 caractères environ, suivi d'une aide de vocabulaire pour les mots les plus difficiles, tels que « homophone », « s'inscrire », « retirer le certificat », « tomber dans les clichés », etc., qui sont également des indicateurs en vue d'aider les candidats à saisir la thématique.

Le document relate un phénomène particulier mais très en vogue actuellement en Chine, celui de se marier un jour pair, plus particulièrement à une date où le chiffre 2 est présent. Dans le langage web actuel, le chiffre 2 par le jeu de l'homophonie avec « ai – amour », est considéré comme faste, propice à l'amour et à l'union conjugale, d'où une déferlante d'inscription pour retirer le certificat du mariage le 22 février 2022, cette date selon les habitudes chinoises s'écrit : 20220222.

En parallèle, le journaliste cite d'autres dates choyées par les aspirants au mariage, telles que le 2 février 2020, le 02 décembre 2021, dont les chiffres forment une symétrie parfaite : 20200202 et 20211202, utilisées aux mêmes fins propitiatoires, associées à l'amour et à la vie durable du couple.

La candidate a proposé un compte rendu suivi d'un commentaire. Son exposé a entièrement occulté la thématique et a fait l'objet d'aucune remarque concernant la présence des nombreuses dates dans le document.

L'examineur regrette également que la candidate n'ait pas su saisir la balle au bond dans l'entretien pour démontrer ses compétences langagières et l'étendue de sa connaissance sur la culture chinoise. Le manque de vocabulaire s'est fait sentir et a freiné considérablement les échanges.

Le deuxième candidat n'a pas le niveau minimum A2 (selon le CECRL) requis pour cette épreuve. Il n'a pas pu établir des échanges significatifs en chinois avec le jury, ni répondre aux questions simples et basiques, en dépit de son intérêt pour la langue et la culture chinoises.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour bien préparer à cette épreuve, avant toute chose, le jury recommande aux futurs candidats de renforcer leurs bases de compétences langagières liées à l'oral, d'enrichir leur connaissance sur l'évolution de la société actuelle et le monde chinois, d'étoffer le vocabulaire pour permettre de présenter, d'analyser et de commenter un trait de culture ou de société, et surtout pour pouvoir communiquer et échanger.

Il serait également bénéfique aux futurs candidats d'acquérir des stratégies de lecture pour comprendre les points essentiels d'un document écrit et d'en dégager la problématique avec plus de force et justesse.

7.1.3) Épreuve d'espagnol

Rapport de l'examineur :

Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 6

Note médiane : 13,5/20

Premier quartile : 12,25/20

Troisième quartile : 14/20

Commentaires sur la session 2022

Rappelons tout d'abord que, afin de ne pas entraver la prise de parole en espagnol, les sujets proposés concernent des thématiques plutôt générales. De la sorte, la méconnaissance éventuelle de points civilisationnels ne peut constituer un frein à l'expression orale. Cette année, il s'agissait par exemple de s'exprimer sur l'héritage espagnol en Amérique Latine, l'enseignement durant la pandémie de Covid 19, le projet de reforestation au Mexique, les réserves marines ou la déforestation en Amazonie. Ces sujets sont évidemment à considérer dans un contexte espagnol ou hispano-américain.

Les candidats présentant l'espagnol en tant qu'option obligatoire sont en général plutôt bien préparés. Ils se présentent en ayant pris connaissance de l'article qui leur a été proposé ; cette base thématique donne ensuite lieu à un échange - souvent fructueux - avec l'examineur.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Afin de mener à bien cette épreuve dans des conditions optimales, les candidats doivent s'entraîner à s'exprimer en espagnol de façon plutôt spontanée, en veillant à couvrir le maximum de champs lexicaux possibles. La rigueur linguistique (maîtrise du lexique, de la syntaxe, des conjugaisons et de la prononciation) et intellectuelle, la spontanéité et la disponibilité sont leurs meilleurs atouts.

Articles proposés

<https://elpais.com/espana/2022-01-25/el-rey-reivindica-en-puerto-rico-el-modelo-espanol-de-colonizacion-de-america.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-09-28/venezuela-anuncia-el-regreso-a-clases-presenciales-por-primera-vez-en-15-meses.html>

<https://elpais.com/mexico/2021-10-18/ee-uu-reconoce-al-liderazgo-medioambiental-de-mexico-por-sus-proyectos-de-reforestacion.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-11-02/ecuador-anuncia-la-ampliacion-de-60000-kilometros-de-la-reserva-marina-de-galapagos.html>

<https://elpais.com/planeta-futuro/2021-11-24/los-molinos-de-viento-deforestan-el-amazonas.html>

7.1.4) Épreuve de russe

Rapport de l'examinatrice : Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 7

Note médiane : 12/20

Premier quartile : 11,5/20

Troisième quartile : 14,5/20

Commentaires sur la session 2022

Sept candidats ont été interrogés au concours littéraire en option obligatoire. Les textes, tirés des organes de presse tels que *Novaia gazeta* ou *Argumenty i Fakty*, abordaient des sujets différents : la mémoire du blocus de Leningrad, la censure et la liberté d'expression en Fédération de Russie, la crise du cinéma russe liée à la guerre en Ukraine.

Le niveau des candidats a globalement été bon ou satisfaisant, une seule note est inférieure à 10/20, les exposés ont été bien structurés et présentés dans une langue grammaticalement correcte et riche sur le plan lexical.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de connaître l'histoire de la Fédération de Russie : dans le texte sur le blocus de Leningrad, il fallait savoir que la ville de Saint-Pétersbourg a changé trois fois de nom au cours du XX^{ème} siècle : appelée Petrograd en 1914 (à cause de la consonance trop « germanique » de Saint-Pétersbourg), elle devient Leningrad à la mort de Lénine jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991 où elle retrouve son nom d'origine.

Il fallait également connaître la date d'entrée de l'Union Soviétique dans la 2^{ème} Guerre Mondiale (juin 1941) et l'importance des festivités du 9 mai en Russie.

Pour finir, un exposé bien présenté comporte une introduction avec la présentation de l'auteur et de la publication, deux à trois phrases de résumé, la lecture d'un extrait de texte, puis une explication linéaire. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours très délicate en russe et qui constitue bien souvent une difficulté pour les candidats.

7.1.5) Épreuve de latin - grec

Rapport de l'examinatrice : Madame Anne FILLON

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 20

Note médiane : 10,5/20

Premier quartile : 7,75/20

Troisième quartile : 15/20

Commentaires sur la session 2022

Cette année, 20 candidat(e)s ont choisi une langue ancienne en option, 2 hellénistes et 18 latinistes et obtiennent des résultats très hétérogènes. Le jury a eu le plaisir d'attribuer la note maximale à trois candidat(e)s dont la prestation a manifesté à la fois des compétences en traduction et des connaissances en culture ancienne mobilisées avec pertinence pour commenter l'extrait proposé.

L'épreuve consiste, après une préparation de 30 minutes, en une traduction et un commentaire d'un extrait d'une dizaine de lignes d'un des passages fixés par le programme annuel. Elle dure 25 minutes : 15 minutes d'exposé pendant lequel la candidate ou le candidat s'exprime sans être interrompu(e), puis 10 minutes d'entretien avec le jury.

Rappelons que la traduction doit être précédée d'une brève introduction et d'une lecture à voix haute du texte latin ou grec proposé. Par ailleurs, la traduction doit être présentée par groupes de mots significatifs, avec lecture préalable de ces groupes en latin ou en grec. Evidemment, une traduction récitée par cœur sans mise en lien rigoureuse avec le texte ne saurait convenir. Rappelons aussi que l'entretien vise à compléter la prestation et, bien souvent, à rectifier des erreurs et permet de juger plus largement des connaissances des candidat(e)s. Il est une partie importante de l'épreuve, largement prise en compte dans son évaluation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury recommande aux candidat(e)s de pratiquer régulièrement la lecture de textes latins et grecs afin d'acquérir, comme pour toute langue, une certaine familiarité avec la syntaxe et de travailler le programme de l'option dès sa sortie afin de ne négliger aucun auteur : tous peuvent être sollicités, et non pas seulement les plus célèbres. La langue de ces derniers n'est d'ailleurs pas nécessairement la plus accessible. La compréhension des extraits serait en outre meilleure si les candidat(e)s avaient pris connaissance, au moins, des paragraphes qui les précèdent immédiatement dans l'œuvre.

Il est indispensable aussi d'acquérir des connaissances historiques : le siècle des auteurs au programme et les grandes lignes du contexte historique doivent être connus, ainsi que l'époque des faits objets de l'extrait proposé et celle des principaux personnages cités - tout particulièrement bien sûr ceux qui sont le sujet même des extraits.

Pour s'approprier progressivement l'histoire ancienne, nous recommandons la lecture de deux ouvrages :

Histoire grecque, Orrieux, C., Schmitt Pantel, P., Quadrige Manuels, PUF, 2016.

Histoire romaine, Le Bohec, Y., Le Glay, M., Voisin, J.-L., Quadrige Manuels, PUF, 2019.

On pourra y ajouter deux atlas historiques permettant de situer géographiquement les événements, anecdotes ou batailles, que propose la littérature :

Atlas de la Grèce antique, Morkot, R., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1999.

Atlas de la Rome antique, Scarre, C., Autrement coll. Atlas / Mémoires, 1996.

De même, il est conseillé de lire au long cours, comme un roman, deux ouvrages consacrés à l'histoire littéraire :

Histoire de la littérature grecque, Saïd, S., Trédé-Boulmer, M., Le Boulluec, A., Quadrige Manuels, PUF, 2013.

Littérature latine, Fredouille J.C., Zehnacker H., Quadrige Manuels, PUF, 2013.

Enfin, les candidat(e)s auront intérêt à consulter, lors de leurs lectures, et afin de savoir ce que sont les Kalendes, par exemple, le

Dictionnaire de l'Antiquité, sous la direction de M.C. Howatson, Oxford University Press, 1989, Robert Laffont, Bouquins, 1993,

La fréquentation de ces manuels doit permettre d'aborder les textes avec plus d'assurance et sans risquer contre-sens et anachronismes.

Pour d'autres conseils plus précis dans le domaine de l'apprentissage du lexique, de la morphologie et de la syntaxe ou de la méthode de traduction, le jury invite les candidat(e)s à se reporter au rapport concernant l'épreuve de langues anciennes en deuxième langue. Toutes les recommandations dans ces domaines valent pour l'option.

Nous souhaitons que les candidates et candidats soient toujours plus nombreuses et nombreux à choisir le latin ou le grec en option, et qu'un travail assidu appuyé sur les conseils ci-dessus leur offre à toutes et à tous la possibilité d'obtenir les excellentes notes que nous avons eu le plaisir d'attribuer cette année.

7.1.6) Épreuve de mathématiques

Rapport de l'examineur : Monsieur Sébastien HEMON

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 52

Note médiane : 11,5/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 15/20

Commentaires sur la session 2022

La session 2022 des épreuves d'admission du concours littéraire d'admission à l'ESM Saint Cyr s'est déroulée dans la continuité de la mise en place de modifications de la session 2021 sous la forme d'un choix d'option obligatoire. Le programme en place couvre une large partie de ceux des classes d'enseignement de spécialité de la classe de première générale ainsi que de l'enseignement de mathématiques complémentaires de la classe de terminale générale. À ce titre, le jury a constaté des carences de préparation : un nombre substantiel de notions a fait l'objet d'impasses par les candidats.

D'une façon générale, l'usage des outils numériques mis à disposition est négligé voire ignoré par une importante proportion de candidats. Les compétences associées ne peuvent alors pas être évaluées et ceci impacte en conséquence l'appréciation de la prestation.

Enfin, le jury souhaite rappeler qu'une épreuve orale permet aussi de mesurer d'autres compétences que le seul écrit : une simple réécriture silencieuse de ses brouillons aux tableaux mis à disposition ne constitue pas un exposé oral satisfaisant.

Remarques de forme

Les candidats se présentent très souvent de façon respectueuse et adoptent une posture appréciée du jury : nous invitons donc les candidats à poursuivre en ce sens.

Il arrive parfois que les consignes données ne soient pas bien entendues : les candidats doivent rester attentifs aux éléments éventuellement transmis par le jury. En particulier, il ne faut pas hésiter à demander au jury à répéter ou reformuler une question plutôt qu'apporter une réponse sans rapport ou de laisser la question sans réponse. Il peut aussi être recommandé d'utiliser le tableau pour noter quelques éléments relatifs aux questions ou indications fournies par le jury : il a été constaté que les candidats ayant cette initiative répondent souvent mieux aux attendus.

Annoncer clairement la démarche qui va être entreprise est très apprécié : cela aide souvent à saisir la clarté de pensée des candidats. Un usage raisonné des tableaux est valorisé : beaucoup de candidats ont peiné en ce sens à ne pas toujours bien savoir quoi écrire ou omettre. On peut par exemple rappeler

oralement un théorème ou une propriété sans avoir à l'écrire en intégralité au tableau. *A contrario*, écrire un résultat numérique sans faire mention de son lien avec l'énoncé ou l'attendu apparaît insuffisant.

Certaines observations demeurent cette année encore :

- il faut éviter de chercher l'assentiment de l'examineur, voire de lui demander directement si la réponse est juste. Si une mauvaise direction est prise, l'examineur, bienveillant, le signalera au candidat et lui donnera l'occasion de se reprendre ;
- il est important de noter que la durée maximale de restitution est de 15 minutes, mais que celle-ci peut être un peu écourtée : il n'est pas attendu de « tenir » 15 minutes sans réel profit. La période d'entretien est destinée à guider le candidat vers la résolution des questions du sujet qu'il n'a pas su résoudre, et à le tester sur l'ensemble des compétences évaluées ;
- certains candidats ressentent le besoin de relire l'énoncé à voix haute : ceci n'est pas une nécessité ;
- il faut également éviter les affirmations péremptoires, et au contraire argumenter ses propositions ;
- il faut autant que possible mathématiser le langage, notamment en probabilités.

Remarques de fond

Les éléments suivant doivent permettre aux futurs candidats de se préparer au mieux afin d'éviter des erreurs pouvant se révéler pénalisantes, nous les proposons répartis par thématique. Cette liste, non exhaustive, présente une grande partie des observations effectuée au cours de la session 2021.

Probabilités et statistiques :

- Le langage des probabilités est trop souvent malmené : événement, issue, probabilité sont confondus tant dans les notations que dans la parole. Il est recommandé de maîtriser les concepts pour pouvoir les exposer convenablement ;
- les probabilités sont des nombres compris entre 0 et 1 : se risquer à interpréter une probabilité supérieure à 1 montre une méconnaissance profonde de ce thème ;
- les formules utilisées doivent être connues et les candidats doivent pouvoir les restituer à la demande sous leur forme littérale (si le nom en est connu du candidat, il peut y faire référence oralement) ;
- un arbre ou un tableau doit pouvoir être correctement construit à la demande du jury. En particulier, un arbre de probabilité mal construit permet immédiatement de mettre en lumière une mauvaise compréhension de l'énoncé. Le jury peut alors être rapidement amené à proposer une meilleure lecture au candidat ;
- la notion de variable aléatoire est confuse. La reconnaissance d'une loi connue doit être accompagnée d'une justification adéquate ;
- il est très rare qu'un candidat saisisse un tableau de données statistiques pourtant fourni par l'énoncé sur un support numérique. La plupart des capacités attendues sur ce thème étant réalisables au moyen des outils numériques, l'absence d'initiative en ce sens rend le traitement de l'exercice associé très difficile.

Analyse :

- Le vocabulaire fondamental des fonctions doit être maîtrisé : image, antécédent, fonction, variable. En particulier, ne pas confondre la fonction avec l'une de ses expressions ;
- Le calcul de dérivées doit pouvoir être mené sans peine sur les fonctions proposées ;
- Il est regrettable que certaines fonctions, pourtant de référence, semblent inconnues de quelques candidats. En particulier, il est attendu de pouvoir présenter rapidement, à la

demande, un tableau de variations et l'allure de la courbe représentative des fonctions usuelles présentes dans les programmes ;

- toute suite n'est pas soit arithmétique, soit géométrique (ajouter arithmético-géométrique ne suffira pas non plus) ;
- les méthodes associées aux suites sont souvent obscures : il conviendra de les travailler et de savoir les appliquer (recherche des variations par exemple).

Algèbre, ensembles, logique :

- Les bases de calcul doivent être solides afin d'éviter de consacrer trop de temps à détailler (avec peine) des étapes intermédiaires peu utiles et perdre de vue le contexte de l'exercice ;
- la résolution d'équations ou inéquations des premiers et second degré est insuffisamment maîtrisée pour une moitié des candidats ;
- la notion d'ensemble apparaît presque souvent inconnue. Cela engendre des difficultés en probabilités notamment ;
- les liens logiques articulant les raisonnements sont sacrifiés lors de l'exposé de certaines méthodes, rendant parfois ambiguës les réponses ou solutions apportées ;
- les connecteurs logiques « et », « ou » sont souvent ignorés dans des situations où leur présence est essentielle (résolution d'équation de produit nul par exemple).

Algorithmique et programmation :

- Seuls de rares candidats ont pu exposer un algorithme ;
- le jury n'aura été témoin que d'un unique programme mis en œuvre et exploité au cours de la session 2022 ;
- certaines questions -comme un problème de seuil pour les suites- peuvent se traiter par algorithme. Nous invitons les candidats futurs à réfléchir aussi en ce sens.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Nous invitons les candidats ayant opté pour l'épreuve de mathématiques dans le cadre de l'option obligatoire, à se préparer correctement et à explorer les possibilités offertes par les outils numériques avec suffisamment d'avance. En particulier, tracer une courbe, créer un tableau de valeurs, ou encore effectuer quelques simulations et s'appuyer dessus pour proposer des réponses à défaut de méthode formelle peut être apprécié. Quelques candidats ont pu signifier leurs erreurs en confrontant d'eux-mêmes leurs résultats théoriques avec l'observation numérique. Ce type de démarche est très appréciée du jury.

Les sujets sont le plus souvent un appariement de deux exercices qui explorent au moins deux thèmes du programme. Dans le même temps, ces deux exercices donnent lieu à la fois à des questions calculatoires et à des questions qui peuvent être plus ouvertes. La dimension des exercices peut être variée mais cela est bien entendu pris en compte par le jury.

Nous recommandons donc d'axer la préparation sur la connaissance et la maîtrise des contenus, les automatismes de calcul et la faculté d'adaptation liée à l'étude d'exercices variés. En particulier, les difficultés dans la manipulation de fractions restent un trop grand obstacle au traitement et à la compréhension de nombre des exercices proposés.

L'aisance dans la présentation est un élément déterminant, plusieurs mises en situation d'oral de mathématique seront bénéfiques aux candidats ayant choisi les mathématiques en option obligatoire.

Enfin, en appui d'une bonne préparation, la réactivité et la combativité sont des éléments déterminants pour se démarquer des autres candidats.

Nous espérons que ces conseils aideront les futurs candidats à préparer, pour ceux qui l'auront choisie, l'épreuve de mathématiques dans le cadre de l'option obligatoire au choix aux épreuves d'admission du concours littéraire.

8) Épreuves sportives

Coefficient 10

Explicitation de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours lettres 2022 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions d'organisation, de conditions climatiques et aux mêmes horaires.

Cette année les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant :

50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances sur l'épreuve d'endurance.

Aucun candidat n'a évoqué s'être blessé sur une épreuve.

Les épreuves de traction ou suspension ainsi que celle des abdominaux ont évolué cette année.

Sept femmes ont choisi l'épreuve de suspension (soit 29% des candidates).

La nouvelle épreuve des abdominaux est plus exigeante et aussi plus discriminante que la précédente. Cependant, en raison du temps d'effort imposé (1 minute) et d'un barème fixé sur un nombre important de réalisations, il est à noter que la technique gestuelle se dégrade rapidement au cours de l'épreuve, entraînant une gestuelle anatomique peu compatible avec la préservation de l'équilibre musculo squelettique de la région dorsale.

Rapport de l'examineur : Capitaine André LE GALLIC³

Avec l'appui d'un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de terre.

³ Officier adjoint à la division d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Répartition des notes

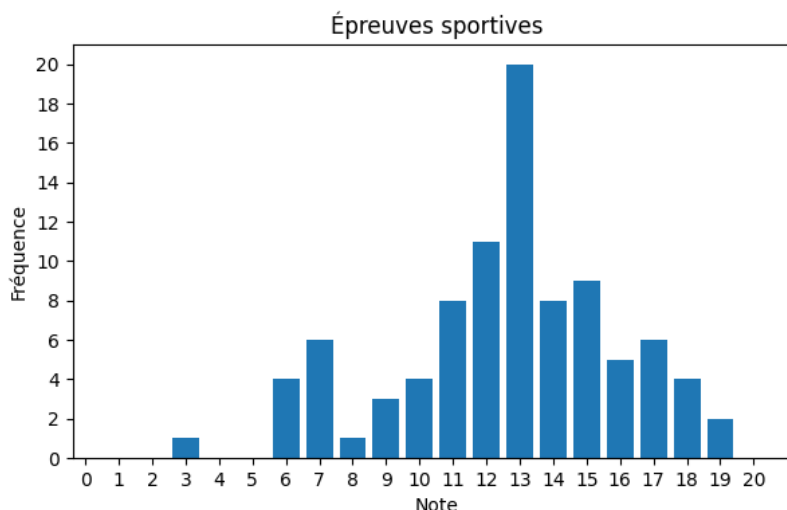
Nombre de candidats interrogés : 92

Note moyenne : 12,6/20

Note médiane : 12,8/20

Premier quartile : 11,2/20

Troisième quartile : 14,8/20



Commentaires sur la session 2022

92 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 68 garçons et 24 filles.

Ils sont apparus motivés mais préparés physiquement de façon hétérogène. Les résultats obtenus révèlent un niveau d'ensemble globalement satisfaisant au regard du durcissement opéré sur les barèmes et de la modification de l'épreuve des abdominaux.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de terre.

La préparation technique (réglage des starting-blocks en sprint, plongeon et virage en natation) reste souvent perfectible. La préparation physique spécifique (épreuve des abdominaux) demande à être consolidée de façon à espérer de meilleurs résultats.

Les épreuves sportives ont été effectuées entre 07h00 et 11h00.

50 mètres nage libre :

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École.

3000 mètres :

Épreuve réalisée sur la piste (333 mètres) du lycée militaire entre 09h00 et 09h30. Chaussures à pointes autorisées (6mm au maximum).

Tractions-suspensions :

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible mais pas le port de gants ni de mitaines.

Abdominaux :

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. Deux contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds pendant toute la

durée de l'épreuve et le contact des mains au sol devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement.

50 mètres SPRINT :

Epreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 coureurs.

Analyse globale :

Aucun candidat n'a pu obtenir une moyenne de 20/20.

15 candidats (soit 22% des garçons candidats) et sept candidates (soit 30% des filles candidates) obtiennent une note finale supérieure ou égale à 15/20. Ces bons résultats témoignent du sérieux de leur préparation et de leur bon niveau physique.

L'épreuve des tractions-suspensions reste la plus discriminante entre les deux genres.

La nouvelle épreuve des abdominaux (*sit-up*) est beaucoup plus difficile que celle réalisée précédemment. Aucun candidat n'obtient la note maximale. La moyenne des répétitions est sensiblement identique entre les garçons (34 reps) et les filles (32 reps).

Concernant l'épreuve de sprint (50m), de nombreux candidats méconnaissent l'utilisation des starting-blocks et leur performance s'en ressent. Un apprentissage technique dans ce domaine serait un préalable indispensable pour optimiser leur note.

Par ailleurs, le barème de cette épreuve a été renforcé cette année, ce qui n'est pas sans incidence sur les notes obtenues.

La course de 3000 mètres, comme l'épreuve de natation, est à peu près également réussie par les filles et les garçons.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives du concours d'admission sont exigeantes tant techniquement que physiquement. En effet, la gestion du stress, de la concentration et de l'enchaînement sur une demi-journée de sollicitations physiques très différentes, est un véritable enjeu pour les candidats.

Ces épreuves, affectées d'un coefficient égal à 10 pour les épreuves d'admission, ne doivent en aucun cas être négligées. Le candidat doit se préparer physiquement et techniquement, avec une connaissance précise des protocoles d'épreuves afin de ne pas découvrir les subtilités techniques des épreuves le jour du concours. Il est aussi vivement conseillé d'expérimenter à l'entraînement la succession des épreuves sur un temps limité de façon à anticiper et définir les stratégies de récupération et autres protocoles d'échauffement pour chaque discipline.

9) Annexe I : arrêté de désignation du jury d'admissibilité et d'admission du concours littéraire d'accès à l'ESM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du 7 juin 2022

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2022.

NOR :

Le ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 2018 partiellement abrogé relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2022, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
François **VANDENBROUCK**

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche
Catherine **BIAGGI**

Officiers supérieurs :

pour les concours scientifiques :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**
Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

pour le concours littéraire et le concours en sciences économiques et sociales :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

concours mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Madame Alexandra **COURTEAUX**
Madame Mathilde **DUNOYER**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours physique et chimie :

Monsieur Alain **BLANDIGNERES**
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Alain **BLANDIGNERES**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Erik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**

concours littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Allal **DAHMAOUI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Anne **FARIZON-FILLON**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Monsieur Rainer **POHL**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**

Monsieur Emile **SCIARRINO**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

concours en sciences économiques et sociales :

Monsieur Hafid **AIT-KAKI**
Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Monsieur Xavier **ENSELME**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Hervé **JUTIER**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Emile **SCIARRINO**
Monsieur Michael **TILLMANN**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Article 3

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 16 de l'arrêté du 13 septembre 2018 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Hadrien **BAINIER**
Monsieur Thibault **BLANCHARD**
Monsieur Jaouad **BOUTAYBI**
Monsieur Matthieu **BRUYAS**
Madame Marie **CADALANU**
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**
Monsieur Stéphane **CAPDEVIELLE**
Madame Noémi **COLIN**
Monsieur Guillaume **CRUMIERE**
Madame Caroline **HESTIN-MORINIAUX**
Monsieur Pascal **HIVERT**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Olivier **LEBLANC**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER**
Madame Ariane **LIN-DEJEAN**
Monsieur Teddy **MAJOUREL**
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**
Madame Valérie **MASSON**
Monsieur Thomas **MONDÉMÉ**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Monsieur Adrien **PILLIARD**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Madame Marie **VICTOR**

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 JUIN 2022**

Sébastien **LACORNU**



10) Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'invalidité à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin ⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

- (1) En cas d'invalidité, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.
(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine
(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.
(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.
(6) Compléter l'identification des écoles postulées.
(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

11) Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.